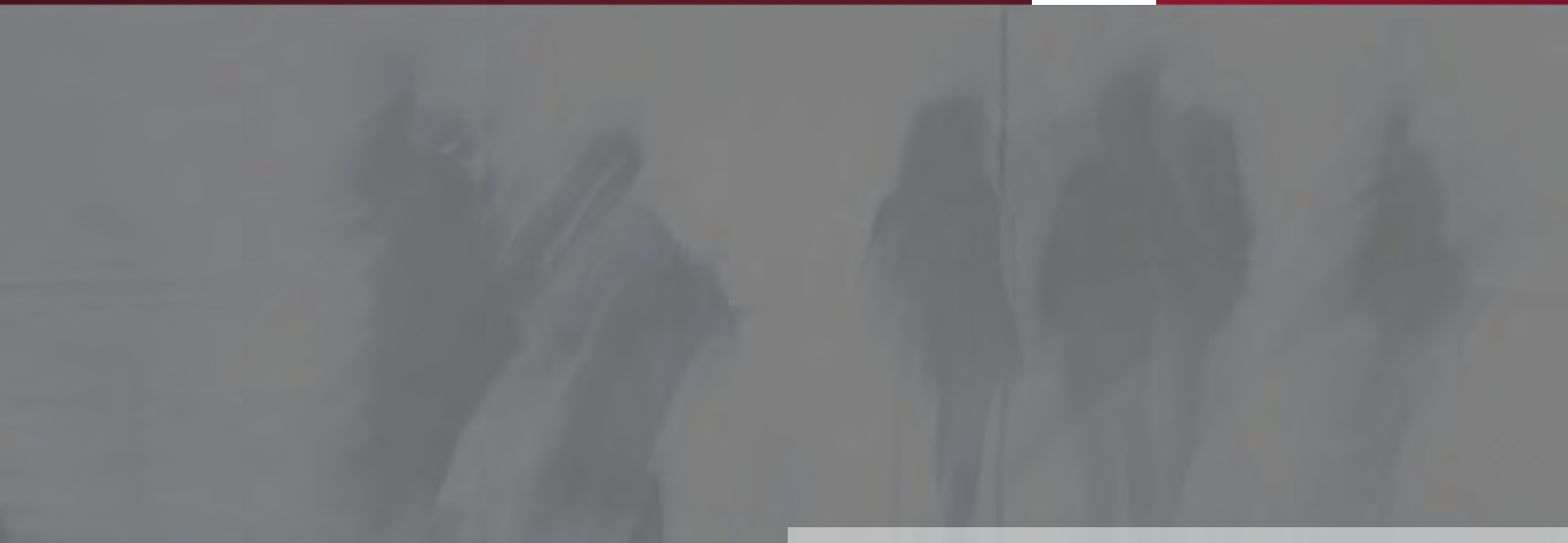




RAPPORT ANNUEL 2012



30
ans
ATB



البنك العربي التونسي

The background of the page is a blurred photograph of several business professionals in a meeting. In the foreground, a man in a dark suit and blue tie is partially visible. Behind him, a woman in a light-colored blazer is walking. To the left, another woman in a light-colored dress is also visible. The overall scene suggests a professional and collaborative environment.

ARAB TUNISIAN BANK

SOMMAIRE

7.

HISTOIRE DE LA BANQUE

8.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

9.

ALLOCATION DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

14.

FAITS MARQUANTS 2012

37.

RÉALISATIONS DES
OBJECTIFS

40.

RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

42.

RAPPORT GÉNÉRAL

45.

RAPPORT SPÉCIAL

49.

ÉTATS FINANCIERS
AU 31/12/2012

78.

GROUPE ATB

98.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

100.

RAPPORT GÉNÉRAL

103.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ARRÊTÉS AU 31/12/2012

125.

RÉSOLUTIONS AGO
20 AVRIL 2013

128.

AGENCES ATB

135.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS
BANQUES ASSOCIÉES

Notre Raison d'Être

Œuvrer pour la création de richesses et offrir des services financiers de haute qualité

Nos valeurs

L'Excellence et le Plaisir de Servir

L'innovation, la Création et l'Ouverture d'esprit

L'honnêteté, l'Intégrité et le Respect de l'individu

L'élévation du secteur bancaire et de l'économie

L'ARAB TUNISIAN BANK

CRÉATION : LE 30 JUIN 1982

Créée le 30 Juin 1982 par l'intégration de l'agence de Tunis de l'Arab Bank Plc et l'apport de personnes physiques tunisiennes, l'ATB a fêté son trentième anniversaire au cours de l'exercice 2012. Dès sa création, l'Arab Tunisian Bank a mené une politique active d'organisation, de structuration et de développement du fonds de commerce, apporté par l'Arab Bank, se donnant ainsi la possibilité de se positionner favorablement dans un environnement concurrentiel et en perpétuelle mutation. Ainsi du 30/06/82 au 30/06/2012 le total bilan est passé de 20 millions de dinars à 4 603 millions de dinars, le total des ressources de la clientèle de 9 millions 551 mille dinars à 3088 millions de dinars et les engagements de 12 millions 97 mille dinars à 2436 millions de dinars. Les bénéfices nets sont passés de 76 mille dinars au 31/12/82 à 50 millions 107 mille dinars au 31/12/2012. Les dividendes quant à eux sont passés de 5% à 20% au terme de l'exercice 2011.

L'ATB dispose aujourd'hui d'un réseau de 118 points de vente et emploie plus de 1000 personnes.

LES MÉTIERS DE LA BANQUE

L'ATB a procédé depuis 2008 à une refonte de son organisation commerciale par la création d'entités spécialisées correspondantes à chaque ligne de métier. Les directions du Retail et du Corporate gèrent chacune un segment de clientèle. Cette optique organisationnelle orientée client a permis à la banque de mettre à la disposition de sa clientèle une offre basée sur des processus opérationnels et décisionnels spécifiques à chaque segment et garantissant aux clients un niveau de service conforme à leurs attentes.

ACTIONNARIAT

Le capital de l'Arab Tunisian Bank s'élève au 31 décembre 2012 à 100.000.000 de dinars. Le groupe Arab BANK PLC détient 64.24% du capital. La part du capital flottant se situe à hauteur de 10%. La capitalisation boursière de l'ATB a atteint au terme de l'année 2012 une valeur estimée à 460 000 000 DTU, soit 4,6 fois son capital.

ATB ET SES FILIALES

Saisissant les opportunités nouvelles qui se sont présentées au secteur, l'ATB a développé une stratégie de filialisation qui s'est traduite à ce jour par la création de plusieurs sociétés financières spécialisées et le développement d'une véritable synergie de groupe.

GROUPE ARAB BANK PLC

L'ATB est une filiale du groupe Arab Bank qui compte plus de 600 agences dans 30 pays sur les 5 continents. Sur le plan international, l'Arab Bank se classe parmi les meilleures banques au niveau de ses résultats, de l'importance de ses fonds propres et de ses actifs.

PERSPECTIVES FUTURES

Au cours des prochaines années, l'ATB axera ses efforts sur la poursuite de la séparation entre les lignes de métiers et le développement d'activités de compétences bancaires et financières nouvelles. De plus, forte de l'appui du groupe Arab Bank, l'ATB se propose de saisir les opportunités qu'offre l'espace africain et maghrébin en vue de devenir un centre d'appui financière stratégique de l'expansion du groupe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

- Mme Samar El MOLLA

CONSEILLER

- Mr Mohamed Ferid BEN TANFOUS

VICE-PRESIDENT

- Mr Ferid ABBES

ADMINISTRATEURS

- Mme Randa SADEK
- Mr Youssef LEBEN
- Mr Walid M. SAMHOURI
- Mr Naim EL HUSSEINI
- Mr Ghassen TARAZI
- Mr Ridha ZERZERI
- Mr Mohamed BEN SEDRINE
- Mr Yahia BAYAH
- Mr Mohamed ABOU HAMOUR
- Mr Brahim ANANE

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

- Mr Ahmed KALLEL

CABINETS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- Cabinet GENERALE AUDIT CONSEIL. Chiheb GHANMI
- Cabinet KPMG-CMC. Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames et Messieurs,
Chers actionnaires,

J'ai l'honneur de présider cette trentième Assemblée Générale Ordinaire de notre institution en vue de vous exposer les résultats de l'activité de notre banque et statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Un exercice représentant l'apogée d'une trentaine d'années d'activité et de soutien à l'économie tunisienne. Trente années au cours desquelles notre banque a contribué au développement du marché bancaire tunisien lui permettant ainsi de se positionner parmi les banques tunisiennes les plus réactives tant sur le plan des réalisations quantitatives que qualitatives.

L'année 2012 a été caractérisée par la poursuite de la crise de la dette souveraine dans la zone euro entraînant dans son sillage le ralentissement des principales économies émergentes (Chine, Brésil, Inde, etc.). Le manque de vigueur de la reprise américaine conjugué avec le retour de la récession au Japon s'y sont joints pour faire de l'année 2012 une année particulièrement atone. Au total, la croissance mondiale a atteint 2,9% après 3,7% en 2011, un taux inférieur à la moyenne de longue période (3,3% l'an, de 1973 à 2007).

La concomitance de ce climat économique international morose avec la période de transition démocratique que vit la Tunisie s'est traduite par une légère dépréciation des indicateurs économiques du pays. Plusieurs mesures ont été mises en place par les autorités tunisiennes pour juguler l'impact de la mauvaise conjoncture et le pays a terminé l'année 2012 avec une croissance de 3,5% après une année 2011 marquée par la récession.

Au niveau de l'ATB, notre institution a affiché en 2012 de très bonnes performances avec une évolution positive par rapport à 2011 à la fois en termes de total bilan (+6,7%), de concours nets à l'économie (+7,4%), de dépôts de la clientèle (+9,7%), de produit net bancaire (+8,6%) ou du résultat (+51%).

L'accroissement du bénéfice de l'Arab Tunisian Bank en 2012 témoigne de la qualité du portefeuille crédits. En effet, l'effort exceptionnel de provisionnement consenti pendant l'année de la révolution s'est traduit en 2012 par d'importantes reprises vue l'amélioration de la situation financière des clients concernés. Cet ajustement du montant des provisions a généré pour la banque un résultat net de 50,1 Millions TND en 2012 contre 33,1 Millions TND en 2011. Cette performance a permis à la banque de hausser le taux de rendement de ses capitaux propres de 320 points de base avec un ROE 2012 de 10,9% contre 7,7% en 2011.

Parallèlement à l'amélioration de sa rentabilité, l'ATB a maintenu son axiome de solidité financière améliorant son ratio de solvabilité de 14,19% en 2011 à 14,33% en 2012. Le ratio de liquidité, bien qu'en diminution par rapport à 2011 (125,8% contre 143,3%), demeure largement au-delà du seuil de 100% exigé par la BCT.

L'année 2011 a été marquée par une conjoncture délicate qui a généré de grandes difficultés pour l'ensemble des acteurs économiques du pays et ceci a eu pour effet d'accroître les impayés dans tout le secteur bancaire. Pour faire face à cette situation, notre institution a mis en place une stratégie de recouvrement basée sur un suivi permanent des créances via des comités dédiés aussi bien à la relance immédiate des clients en difficulté qu'à leur accompagnement par les compétences de la banque en vue de proposer les meilleurs plans de redressement et de relance de leurs activités. Ces efforts ont permis de réduire la rubrique des impayés de 18,6% à fin 2012.

Notre institution a continué en 2012, son programme de restructuration de l'organisation interne aussi bien dans une optique de gestion centrée client que dans le domaine du renforcement de la gouvernance. Le renforcement des structures dédiées aux diverses lignes de métiers vise l'ancrage de la spécialité de chaque entité dans son segment de prédilection. La direction centrale Corporate s'est vue renforcée pour devenir un véritable centre d'affaires anticipant les besoins de la clientèle et lui garantissant un service de qualité. La direction centrale Retail a été restructurée en vue d'instaurer une véritable industrialisation de l'activité grâce à la mise en place de procédures permettant autant la normalisation du maximum d'opérations touchant à ce segment que leur encadrement stricte pour se prémunir contre le risque. En s'appuyant sur l'expérience et l'assistance technique de l'Arab Bank, un effort particulier a été consacré à l'évaluation et à la classification du réseau d'agences selon la rentabilité, la taille et l'ancienneté. Cette classification a permis de doter les organes centraux de décision d'une meilleure visibilité pour l'évaluation et la mise en place de plans d'actions visant le renforcement de l'efficacité de la force de vente.

En matière de gouvernance, la banque a maintenu sa position de leader sectoriel en tant qu'institution précurseur dans la conformité aux exigences des autorités locales et aux normes internationales. L'ATB consacre le principe de décision collégiale à tous les niveaux d'activité via des comités dédiés. Le système de gouvernance s'est enrichi à fin 2012 par la création du comité supérieur du risque opérationnel qui se chargera d'établir et de définir le cadre global de gestion des risques opérationnels en conformité avec les exigences réglementaires et baloises en la matière.

En 2013, l'ATB entamera sa première année du plan de développement triennal. Ce plan sera essentiellement marqué par la consolidation des acquis des dix dernières années en termes de part de marché et d'efficience financière. La stratégie triennale qui s'annonce sera caractérisée par :

- Une démarche visant le renforcement des capacités et des compétences de la banque dans chaque segment du marché;
- Une gestion des ressources humaines innovante basée sur la rétribution du rendement et de l'initiative et l'esprit d'appartenance ainsi que l'accompagnement des plans de carrières;
- Un suivi des évolutions réglementaires et managériales dans les nouveaux métiers bancaires tel que le Private Banking, la Finance Islamique et le Direct Banking dans le but de doter la banque des structures nécessaires à la saisie des opportunités qui se présenteront dans ce domaine;
- Une veille continue quant aux éventuelles restructurations du marché en vue de réagir pour protéger notre positionnement sur le marché.

Enfin, au nom du Conseil d'Administration, je tiens à vous remercier tous de votre participation au développement de la banque. Je remercie également la Direction Générale, les cadres et les employés de la banque de tous les efforts qu'ils ont fournis pour assurer la pérennité de la banque.

Madame Samar El Molla
Présidente du Conseil d'administration

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Madame la Présidente du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les Actionnaires,
Chers invités,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Arab Tunisian Bank, une Assemblée qui coïncide avec la trentième année d'activité de notre institution. Ce trentième anniversaire est une occasion pour notre institution de considérer avec satisfaction et fierté son parcours depuis 1982, un parcours caractérisé par des performances à tous les niveaux et notamment :

- La croissance du total bilan de l'ATB de 21% annuellement passant de 20 millions TND à 4 603 millions TND en 2012, soit plus de 230 fois sa valeur en 1982;
- La croissance des dépôts de la clientèle de 23% annuellement passant de 9,5 millions TND à 3 544 millions TND en 2012, soit plus de 370 fois sa valeur en 1982;
- La croissance des crédits nets à la clientèle de 20% annuellement passant de 12,9 millions TND à 2 499 millions TND en 2012, soit plus de 193 fois sa valeur en 1982;
- La croissance du produit net bancaire de 16% annuellement passant de 2,1 millions TND à 158,3 millions TND en 2012, soit plus de 70 fois sa valeur en 1982;
- La croissance du résultat net de la banque de 24% annuellement passant de 0,076 millions TND à 50,1 millions TND en 2012, soit près de 659 fois sa valeur en 1982.

En 2012, l'Arab Tunisian Bank a continué à développer son activité dans une conjoncture qui, bien que nettement meilleure que 2011, a été marquée par une situation macroéconomique et politique défavorable.

Notre banque a persévéré dans son effort de conquête du marché en intensifiant ses actions commerciales et en étendant son réseau d'agences qui s'est enrichi de 4 nouvelles agences portant le nombre de points de vente à 118 à fin 2012. Le développement du réseau, l'amélioration de la qualité du service et le perfectionnement du ciblage de la clientèle ont ainsi contribué à l'amélioration du volume des dépôts dont le niveau a atteint au terme de l'exercice 2012 un montant de 3 544 millions TND contre 3 230 millions TND en 2011, enregistrant une croissance de 9,7%. Cette progression résulte principalement de l'évolution des dépôts d'épargne à raison de 15,3%, suivi des dépôts à terme à hauteur de 12,6%, et des dépôts à vue de 1,8%. La croissance des indicateurs d'activité s'est traduite par une progression du total Bilan de 6,7% pour s'établir à 4 603 millions TND au terme de l'année 2012 contre 4 313 millions TND à fin 2011.

En dépit d'une conjoncture toujours caractérisée par un manque de visibilité, l'Arab Tunisian Bank a renforcé ses concours à l'économie nationale et ce à travers le raffermissement des crédits à la clientèle à court, à moyen et à long terme et par l'augmentation de son portefeuille investissement.

Evolution 2012

Total du Bilan

+ 6,7%

Créances nettes

+7,4%

Dépôts de la Clientèle

+9,7%

Comptes d'épargne

+15,25%

Capitaux propres

+7%

PNB

+8,6%

C.A.

+5,1%

Bénéfice net

+51%

ROE

10,89%

Cours de l'action ATB

4,600

En effet, les créances brutes à la clientèle ont augmenté de 7,5% passant de 2 534 millions TND à fin 2011 à 2 724 millions TND au 31 décembre 2012.

L'Arab Tunisian Bank a en outre consolidé sa présence sur le marché des particuliers enregistrant une croissance des crédits accordés à cette catégorie de clientèle de 11,2% passant de 545 millions TND à 606 millions TND. Cette progression résulte de l'augmentation du volume des crédits immobiliers qui ont affiché une croissance de près de 15% et des crédits à la consommation qui ont progressé de 16,7%.

L'ATB n'a cessé depuis une dizaine d'année de consolider ses concours à l'économie nationale affirmant son rôle croissant dans la création des richesses et d'emplois en Tunisie. C'est dans cette logique que les crédits d'investissement aux entreprises ont augmenté de 10% passant de 1 473 Millions TND en 2011 à 1621 Millions TND en 2012. Les concours de l'ATB dans le financement de l'économie nationale sont renforcés par un portefeuille Titres d'investissement, composé essentiellement des fonds confiés à notre filiale ATD SICAR. Ce portefeuille a atteint au terme de l'exercice 2012 un montant de 311 millions TND contre 265 millions TND à fin 2011 enregistrant ainsi une augmentation de 17%. L'ATB confirme à travers sa filiale son orientation visant à contribuer activement dans l'effort national de création des richesses notamment dans les secteurs prioritaires et les zones de développement régional. ATD SICAR a en effet réalisé en 2012 une enveloppe d'investissement de 17 Millions TND, soit le plus important volume parmi l'ensemble des sociétés du capital risque dans le pays. En termes d'encours du portefeuille investissement, notre banque passe de la 4ème position sectorielle en 2011 à la 3ème position en 2012. Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au terme de l'année 2012 un montant de 10,6 millions TND contribuant ainsi à hauteur de 6,7% dans la composition du produit net bancaire de la banque.

Au terme de l'année 2012, l'ATB conserve sa position dominante sur le marché des bons du trésor avec un portefeuille de 886 millions TND et une part de marché de 28,2% contre un portefeuille de 1057 millions TND et 35,3% de part de marché en 2011. L'ATB visera en 2013 la reconstitution d'un portefeuille Bons du trésor supérieur à 1000 millions TND.

Cette croissance du niveau de l'activité a permis de générer un produit net bancaire de 158,3 millions TND en 2012 contre 145,8 millions TND en 2011.

Au cours de 2011, la banque s'est alignée aux exigences édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de provisions collectives par la constitution d'une dotation supplémentaire de 11,3 millions TND pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier. Parallèlement à cette provision collective et au vu de la conjoncture exceptionnelle de 2011, l'ATB a consenti un effort particulier en matière de provisionnement des créances douteuses. Ces efforts, ainsi que l'évolution positive de la situation des clients concernés, ont permis en 2012 un véritable allègement des dotations aux provisions nettes pour risque crédit qui sont passées de 32,9 millions TND en 2011 à 14 millions TND en 2012 dont 4,4 millions TND au titre des provisions collectives exigées par la BCT. En dépit d'un moindre effort de provisionnement, l'ATB a enregistré une amélioration de son ratio de couverture des créances classées par les provisions et agios réservés qui est passé de 60,1% en 2011 à 70,7% en 2012. Le ratio de créances classées est passé de son côté de 9,41% en 2011 à 8,54% en 2012.

L'Arab Tunisian Bank a clôturé l'exercice 2012 avec un bénéfice net de 50,1 millions TND contre 33,1 millions TND à fin 2011, soit une hausse de 51%. Ce résultat ramène la banque à son véritable niveau de rentabilité durant les dernières années et atteste du caractère exceptionnel de l'année 2011.

L'ATB est une banque citoyenne de par sa vision. L'année 2012 a été marquée par une forte responsabilité sociale de notre institution notamment dans le domaine de l'encouragement des jeunes entrepreneurs en prenant une part active dans l'organisation de l'événement Tunithon 2012. L'ATB a aussi organisé la septième édition de son concours ATB challenge destiné aux jeunes talents dans les domaines des arts & de la culture, des sciences & des technologies ainsi que dans le domaine du management technologique & l'initiative entrepreneuriale. L'ATB a en outre parrainé plusieurs autres événements sportifs, sociaux et culturels en 2012.

Les perspectives de l'année 2013 demeurent tributaires de l'apaisement du climat politique et social. Plusieurs signes indiquent que la classe politique commence à prendre conscience de la nécessité de cet apaisement pour la relance économique du pays, de ce fait, l'année 2013 s'annonce meilleure que celle écoulée. Contrairement à 2012, l'année 2013 bénéficiera du levier de croissance positive de 3,5% réalisé en 2012. Les pressions inflationnistes qui pèsent sur l'économie nationale depuis la révolution semblent structurelles et une batterie de mesures tant sur le plan monétaire que gouvernemental a été récemment instaurée par les autorités pour y faire face. Le pays table sur une croissance de 4,5%, ce qui permettra le cas échéant de redynamiser les flux d'échange internes et externes du pays créant ainsi un éventail important d'opportunités de croissance de l'activité bancaire.


L'Arab Tunisian Bank œuvrera durant l'année 2013 à conforter sa position en termes des parts de marché tout en adoptant une politique générale visant la restructuration de notre force de vente vers une parfaite spécialisation et un meilleur ciblage et segmentation de la clientèle. Divers projets innovants ont été lancés en vue de garantir une meilleure transmission et traitement de l'information client, l'objectif étant d'instaurer un système CRM qui aboutira in-fine à une croissance durable et saine de notre institution. La Banque continuera ses efforts en matière de recouvrement et d'amélioration de la qualité de son portefeuille afin de réaliser ses objectifs en termes d'évolution du PNB et de ses résultats nets.

L'activité bancaire est une activité de service par excellence, c'est donc sur la disponibilité, l'initiative et la créativité des employés de notre institution que repose le véritable levier de notre croissance. A cet effet, nous comptons sur la mobilisation et l'adhésion de l'ensemble du personnel de la banque, qui continue à s'acquitter de sa mission quotidienne avec professionnalisme et dévouement, jouant le rôle d'un véritable facteur de différenciation difficilement imitable par nos concurrents. Nous le remercions et lui rendons hommage tout en lui renouvelant notre confiance dans sa capacité à relever les défis du développement.

Madame la Présidente, Messieurs les membres du Conseil d'Administration, Mesdames et Messieurs les actionnaires, je tiens particulièrement à vous remercier du soutien et de la confiance que vous continuez de témoigner à votre banque pour qu'elle puisse concrétiser ses ambitions et atteindre un niveau de performance toujours plus élevé.

Je vous remercie pour votre attention.

Mohamed Ferid BEN TANFOUS
Directeur Général

A hand holding a pen is positioned over a document. The document features several charts and graphs, including a line graph with data points and a pie chart. The background is a blurred image of a computer keyboard and a hand typing. The text 'FAITS MARQUANTS 2012' is overlaid on the document in white, bold, sans-serif font.

FAITS MARQUANTS 2012

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

L'année 2012 a été particulièrement marquée au niveau mondial, par un ralentissement économique qui a même concerné les économies émergentes, notamment chinoise. Mais c'est l'aggravation de la crise européenne qui a particulièrement impacté l'économie tunisienne.

La poursuite de la crise de la dette souveraine dans la zone euro a largement contribué à un net ralentissement du commerce mondial entraînant dans son sillage le ralentissement des principales économies émergentes (Chine, Brésil, Inde, etc.). Le manque de vigueur de la reprise américaine conjugué avec le retour de la récession au Japon s'y sont joints pour faire de l'année 2012 une année particulièrement atone. Au total, la croissance mondiale a sensiblement décéléré en 2012. Elle a atteint 2,9% après 3,7% en 2011, un taux inférieur à la moyenne de longue période (3,3% l'an de 1973 à 2007).

Mais le fait saillant en 2012 aura été sans nul doute la crise de la zone euro. La dégradation accélérée de la situation économique des pays du sud de la zone a eu un effet récessif non seulement sur l'ensemble de la zone mais également sur l'ensemble de l'économie mondiale. N'eut été l'intervention hors-normes de la Banque centrale européenne (BCE) et la volonté politique de l'Allemagne de préserver malgré tout la construction européenne, il est probable que l'union monétaire aurait implosé. En facilitant le refinancement des banques et en soutenant ouvertement les marchés obligataires souverains, la BCE a offert un répit aux politiques qui ont pu commencer à mettre en place les mécanismes (et les institutions) destinés à permettre à l'union de faire face aux risques de défaillances de toutes sortes induits par les politiques mises en œuvre pour venir à bout de l'endettement excessif des pays du Sud de la zone euro.

Toutefois, si la zone a continué à plonger dans la crise et que l'économie mondiale n'a pas retrouvé de moteur, le pire semble avoir été évité. L'économie américaine commence à avoir du tonus grâce aux perspectives fort prometteuses qu'offrent l'essor du gaz et pétrole de schiste et la stabilisation du marché immobilier qui a permis une bonne tenue de la consommation des ménages franchement engagés sur le chemin du désendettement et des entreprises gorgées de cash.

A l'opposé, la situation macroéconomique du Japon, troisième puissance économique mondiale, n'a cessé de se dégrader comme l'indiquent un endettement record, le retour en récession au second semestre 2012, l'impasse énergétique, le conflit géopolitique avec l'important partenaire commercial chinois, le déficit de sa balance des paiements, la concurrence des entreprises coréennes dans le domaine technologique, etc.

Par contraste, les géants émergents ont tiré leur épingle du jeu en 2012. Avec une croissance 2012 d'environ 7,7%, et des indicateurs bien orientés en cette fin d'année, la Chine semble en mesure de venir à bout des défis nouveaux qui ont pour noms : rattrapage inexorable du coût du travail, ralentissement de la demande mondiale, contraintes environnementales de plus en plus pressantes, défi démographique du vieillissement, etc. Bien que ralentie, la croissance indienne reste soutenue (5%); celle du Brésil, proche de 1%, apparaît comme une performance au regard des problèmes qu'a à affronter un géant émergent qui est désormais loin de l'image que l'on a d'un pays en développement.

Pour 2013, la plupart des institutions (OCDE, FMI, Banque Mondiale, etc.) s'attendent à une légère reprise « hésitante et inégale ». Point noir pour la Tunisie, la récession perdurera dans la zone euro. Pour l'histoire, il est attendu que le PIB du « monde émergent » dépasse celui des pays développés.

SUR LE PLAN NATIONAL

Bien que nettement meilleure que 2011, la situation macroéconomique et politique est restée dégradée. La croissance économique s'est établie sur un palier de 3%, l'inflation ne décélère pas, le déficit budgétaire a été conforme aux prévisions, de l'ordre de 6%. Après une courte période de regain de confiance, le regain de tension politique a largement compromis la saison touristique.

La croissance reste faible et n'a guère permis la création d'emplois productifs. En 2012, la croissance est restée faible (+3,5%) en comparaison avec le rythme de croissance moyen des années deux-mille (4,9%) et des performances enregistrées par les pays émergents d'Afrique. Stimulée par une politique de relance, la consommation des ménages est restée soutenue et les investissements des entreprises (+0,6%) peinent à redémarrer. En effet, la production industrielle a progressé de +2,9% et les nouveaux projets d'investissements industriels continuent de décliner (-1,4%).

Le déficit budgétaire a fortement enflé. Les finances publiques ont été fragilisées par une politique de relance par la demande. Sur l'exercice budgétaire 2012, le déficit budgétaire devrait dépasser les 6% du PIB et ce malgré un bon comportement des rentrées fiscales (+12,1%) qui ont augmenté plus fortement que les dépenses (+11,3%) et aussi parce que le gouvernement de transition n'a guère réussi à engager la moitié des investissements publics inscrits dans la loi de finances 2012. Les principaux risques ont porté sur le montant des recettes de privatisation et des dépenses sur les subventions.

Les pressions inflationnistes restent fortes. L'inflation a affiché une nette accélération (+5,6% contre 3,5% en 2011) et a été alimentée essentiellement par la hausse des coûts salariaux et la dépréciation du dinar qui a renchéri les prix des produits importés. L'exacerbation des pressions inflationnistes résulte aussi des contraintes élevées sur les capacités de production. A court terme, l'inflation devrait rester à des niveaux élevés, en particulier en raison des effets de second tour induits par la hausse des prix administrés de l'énergie. Dans un tel contexte, la marge de manœuvre de la Banque Centrale pour lutter contre l'inflation se trouve fortement limitée surtout si le déficit budgétaire ne diminue pas sensiblement. Malgré une hausse du taux directeur de 25 points de base et une série de mesures techniques (réserves obligatoires et autres) destinées à contenir le crédit à la consommation, la hausse des prix est restée vive (+6% au début de 2013).

La vulnérabilité extérieure reste forte. En dépit du ralentissement de la croissance économique, la Tunisie continue d'enregistrer un important déficit courant. De plus, même si le solde de la balance des paiements s'est légèrement amélioré par rapport à 2011, la situation ne devrait pas durer et le financement du déficit courant reste fragile en raison de la crise structurelle qui frappe le secteur touristique et de l'atonie des transferts des Tunisiens résidant à l'étranger.

En 2012, les importations (13,8%) ont augmenté à un rythme deux fois plus rapide que les exportations (+5,8%) ce qui a entraîné une nette dégradation du déficit commercial (+35,1%). Les exportations ont pâti de la crise qui sévit dans les pays européens partenaires de la Tunisie qui achètent plus des trois-quarts des produits exportés tunisiens cependant qu'au niveau des importations, ce sont les importations de « biens de consommation » qui ont connu la progression la plus vive (+20,2%). Les réserves de change ont augmenté en fin d'année par suite du recours de la Tunisie à l'endettement public bilatéral et multilatéral : 116 jours d'importations au 31 décembre 2012. Néanmoins, au vu des dernières statistiques relatives à l'évolution de la balance commerciale, une nette dégradation du solde courant est à attendre au cours des prochains mois. Par ailleurs, le financement extérieur du pays reste particulièrement fragile. En effet, le déficit courant est financé principalement par l'endettement et non pas par des investissements directs étrangers; les investisseurs étrangers restent réticents à investir compte tenu de l'instabilité politique, de l'agitation sociale et de l'absence de perspectives claires quant à l'avenir institutionnel du pays.

Des perspectives fortement tributaires de l'évolution de la situation politique. La situation politique de la Tunisie est sous tension. Des signes sporadiques de violence politique ont émaillé l'année 2012 et ont largement contribué à ternir l'image et l'attractivité du pays. En fait, la véritable reprise économique reste fortement tributaire de l'adoption d'une nouvelle constitution et de la mise en place d'institutions qui disposent de la légitimité politique et de la profondeur temporelle requises pour engager les réformes structurelles de fond dont le pays a besoin pour se relancer et pour que les libertés conquises se traduisent par un surcroît d'investissement privé tant national qu'étranger. C'est seulement à cette condition que l'économie tunisienne pourra offrir les emplois revendiqués par les jeunes au chômage.

L'ATB ET SES ACTIONNAIRES

Le capital de l'Arab Tunisian Bank s'élève à 100 000 000 de dinars composé de 100 000 000 d'actions d'une valeur nominale de un dinar chacune. Au 31 décembre 2012, le capital est détenu à hauteur de 64.24% par l'Arab Bank PLC et 24% par divers groupes privés. Conformément aux dispositions statutaires, chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	Nombre d'actions	(%)	Droits de vote
Arab Bank Plc	64 237 531	64,24%	64 237 531
Divers groupes privés	24 073 162	24,07%	24 073 162
Diverses personnes morales	2 930 751	2,93%	2 930 751
Diverses personnes physiques	8 758 556	8,76%	8 758 556
TOTAL	100 000 000	100,00%	100 000 000

MARCHÉ DE L'ACTION ATB

L'action ATB a clôturé l'année à 4,600 dinars. Le cours de l'action ATB au cours de l'exercice 2012 a évolué globalement au même rythme que l'indice boursier de référence sur le marché, le Tunindex. L'action ATB a atteint son plus haut niveau, soit 6,250 dinars, au cours du mois d'avril 2012. La valeur du titre ATB s'est maintenue au cours de l'exercice 2012 dans une moyenne de cours évaluée à 5,520 dinars. C'est à partir du mois de décembre que le prix de l'action est passé en dessous de la barre des 5,000 dinars.

Le nombre de transactions et les quantités traitées ont porté respectivement sur un cumul de 7419 transactions et 2 397 215 actions correspondant en termes de capitaux à une valeur de 13 417 934 dinars.

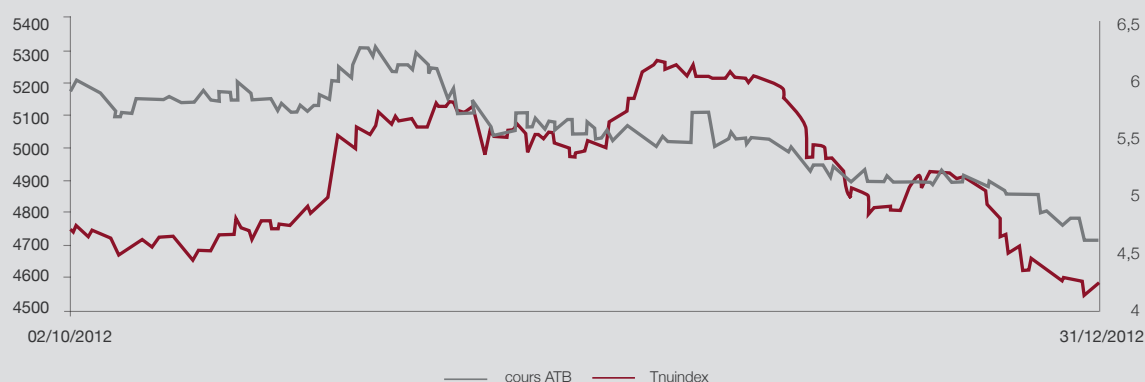
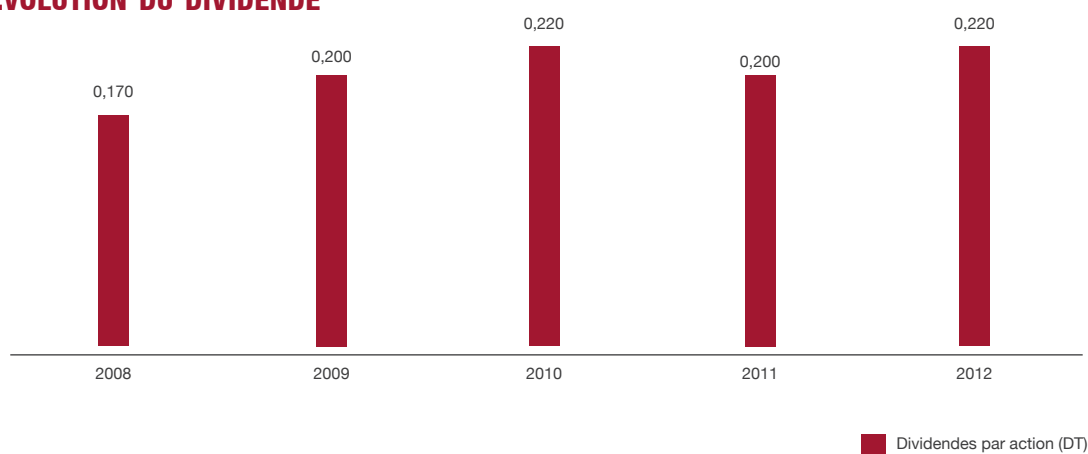


TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

(En dinars)	2008	2009	2010	2011	2012
Capital	80 000 000	80 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Nombre d'actions	80 000 000	80 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Résultat net par action	0,469	0,573	0,535	0,332	0,501
Actif par action	39,380	47,811	40,161	43,126	46,030
Dividende par action	0,170	0,200	0,220	0,200	0,220
PER	11,43	13,24	14,91	17,84	9,18
Dividendes Yield	3,17%	2,48%	2,76%	3,38%	4,78%
Taux de distribution (en%)	17%	20%	22%	20%	22%
Cours moyen	7,430	8,010	8,780	6,330	5,520
Pus haut	9,270	8,440	10,150	8,000	6,250
Plus bas	5,250	5,320	7,380	5,700	4,600
Fin de période	5,360	8,080	7,980	5,920	4,600

18

EVOLUTION DU DIVIDENDE



Le dividende par action a enregistré entre 2008 et 2012 une croissance annuelle moyenne de 6,65%.

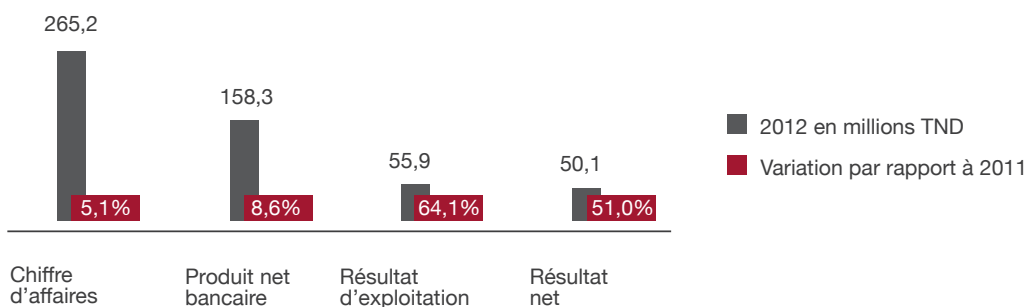
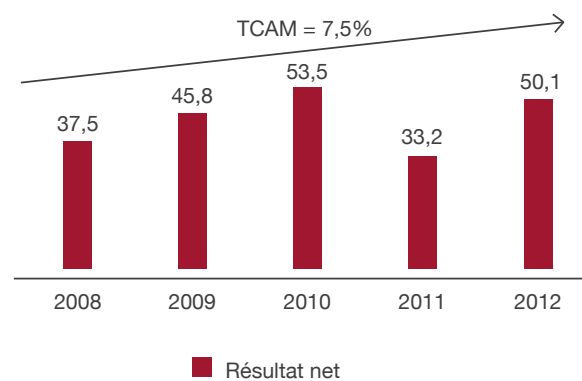
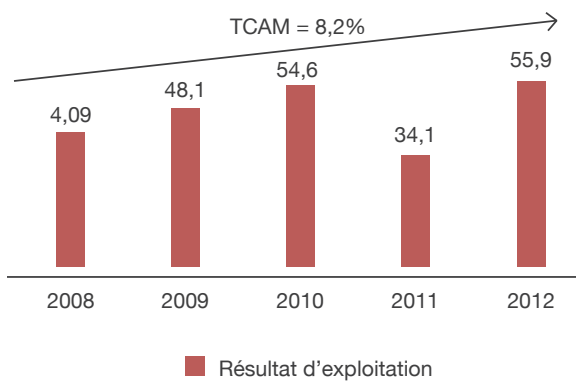
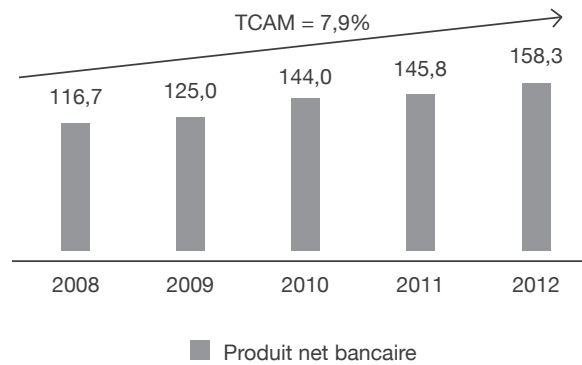
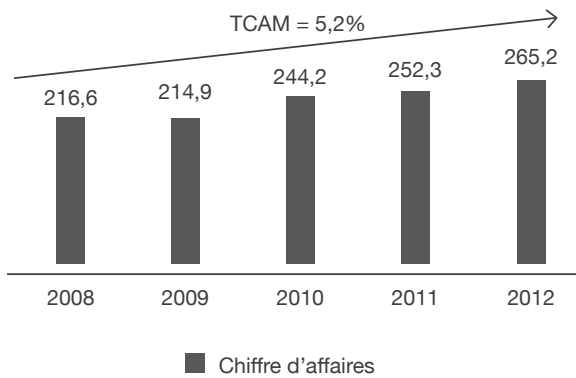
TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

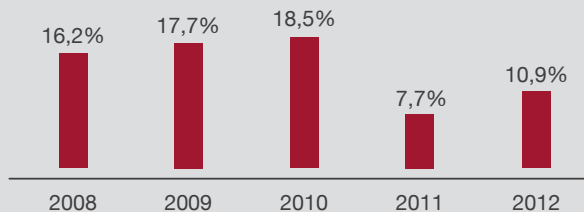
(En milliers de dinars)	Solde au 31/12/12 avant affectation	Solde au 31/12/11 avant affectation
Capital	100 000	100 000
Prime d'émission	130 471	130 471
Réserve légale	10 000	10 000
Réserve spéciale de réévaluation	4 219	4 219
Réserve pour réinvestissement exonéré disponible	19 293	16 983
Réserve pour réinvestissement exonéré indisponible	124 785	113 915
Réserve à régime spécial	2 791	2 791
Réserve à régime spécial devenue disponible	18 400	18 400
Résultats reportés	14	18
Résultat de l'exercice	50 107	33 177
Modifications comptables	0	0
Total	460 080	429 974

ATB 2012 (EN CHIFFRES) PRINCIPAUX INDICATEURS ÉVOLUTION SUR 5 ANS

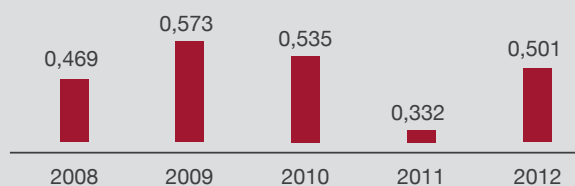
INDICATEURS DU RÉSULTAT

(En milliers de dinars)	2008	2009	2010	2011	2012
Chiffre d'affaires	216,6	214,9	244,2	252,3	265,2
Produit net bancaire	116,7	125,0	144,0	145,8	158,3
Résultat d'exploitation	40,9	48,1	54,6	34,1	55,9
Résultat net	37,5	45,8	53,5	33,2	50,1





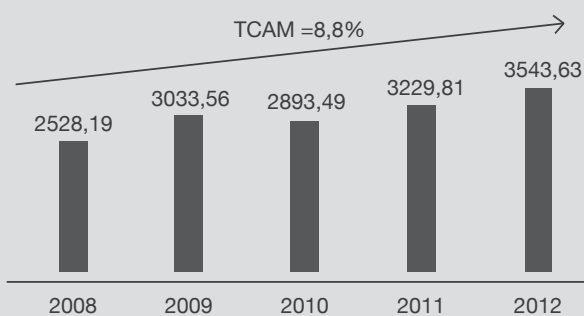
■ Rentabilité des fonds propres



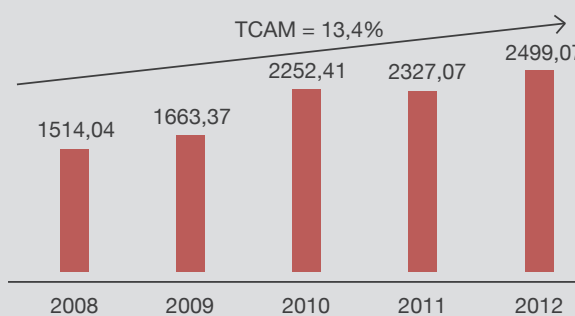
■ Résultat net par action TND

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

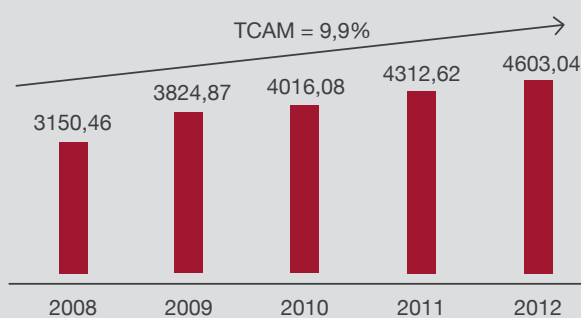
(En milliers de dinars)	2008	2009	2010	2011	2012
Total du bilan	3 150,46	3 824,87	4 016,08	4 312,62	4 603,04
Créances sur la clientèle	1 514,04	1 663,37	2 252,41	2 327,07	2 499,07
Dépôts de la clientèle	2 528,19	3 033,56	2 893,49	3 229,81	3 543,63



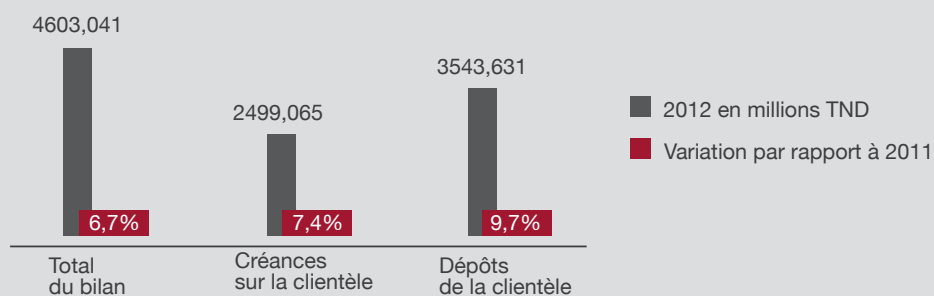
■ Dépôts de la clientèle



■ Créances sur la clientèle

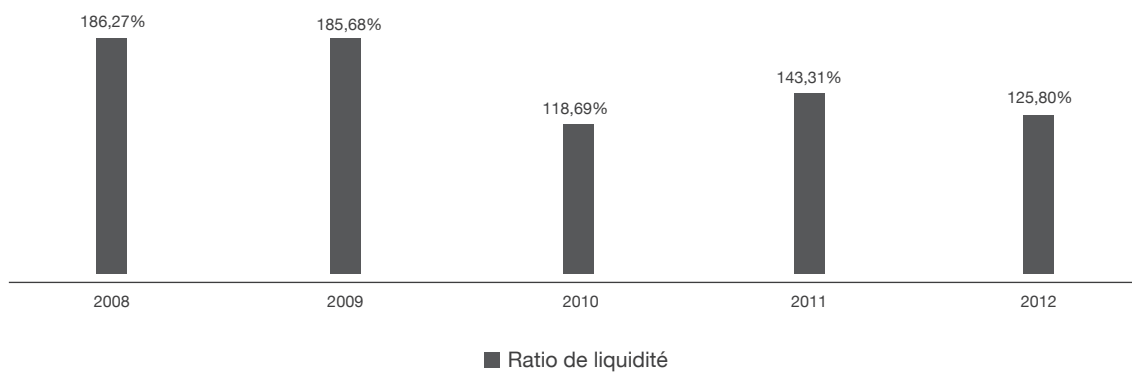


■ Total du bilan

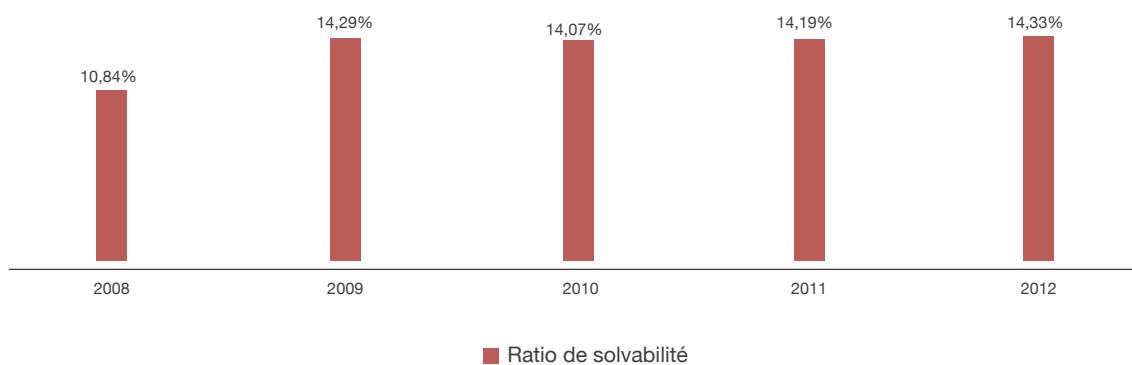


INDICATEURS DE SOLIDITÉ FINANCIÈRE

RATIO DE LIQUIDITÉ



RATIO DE SOLVABILITÉ



AUTRES INDICATEURS

	2008	2009	2010	2011	2012
Effectif permanent	808	803	795	853	872
Employés contractuels	80	96	141	149	213
Nombre d'agences	89	101	110	115	119
DAB & GAB	118	131	142	152	155

GOVERNANCE DE L'ATB

Leader en matière de gouvernance, l'Arab Tunisian Bank a été la première banque à mettre en place les structures et les outils de gestion nécessaires à la bonne gouvernance. L'organisation de la banque s'articule autour de trois grands axes centraux à savoir le conseil d'administration, la direction générale et divers comités notamment le comité permanent d'audit interne, le comité exécutif de crédits et le comité des risques.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres au total plus un conseiller. Conformément aux règles de bonne gouvernance, telles que présentées par la circulaire n°2011-06 de la Banque Centrale de Tunisie, le Conseil d'Administration comprend parmi ses membres deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les intérêts des petits porteurs.

L'organe de Direction

La Direction Générale est organisée autour de deux grands pôles : un pôle Business et un pôle Support métiers. Chaque pôle est sous la responsabilité de deux directeurs généraux adjoints qui assistent le directeur général. Les activités relatives au contrôle financier sont rattachées au directeur général, de même que les affaires relevant de l'aspect juridique, du risk management, de la conformité, de l'audit interne et des crédits.

Les comités

■ Comité d'Audit Interne

Ce comité est chargé d'étudier les points relevés par les travaux du Commissaire aux Comptes et de l'Audit Interne. Il contrôle les rapports financiers périodiques et annuels avant leur présentation au Conseil d'Administration.

■ Comité Exécutif de Crédit

Ce comité assure le contrôle de l'activité du financement de la banque en veillant au respect du bon fonctionnement des conditions et des règles arrêtées par le Conseil d'Administration en matière de politique de financement. Ce comité est également habilité à proposer des changements dans la politique de financement de la banque.

■ Comité des risques

Ce comité est chargé de mettre en place une stratégie de tous les risques et fixe les limites d'exposition. Il analyse l'exposition de la banque à tous les risques : marché, liquidité et opérationnel.

■ Comité de Trésorerie

Ce comité se réunit quotidiennement. Il suit l'évolution des marchés monétaires et financiers, il prend connaissance des indicateurs d'activité de la banque et décide des actions à mener en vue d'assurer la poursuite d'une gestion saine et continue de la trésorerie.

■ Comité ALCO : Asset & Liability Committee

Ce comité veille à la bonne adéquation entre l'actif et le passif de la banque, le but étant d'assurer une gestion optimale des postes du bilan, de la liquidité et du refinancement.

■ Comité Supérieur de Crédit

Ce comité statue sur les demandes de crédits : direct, investissement, consolidation, et sur les opérations de prises de participations qui sont assorties de conventions de rétrocessions.

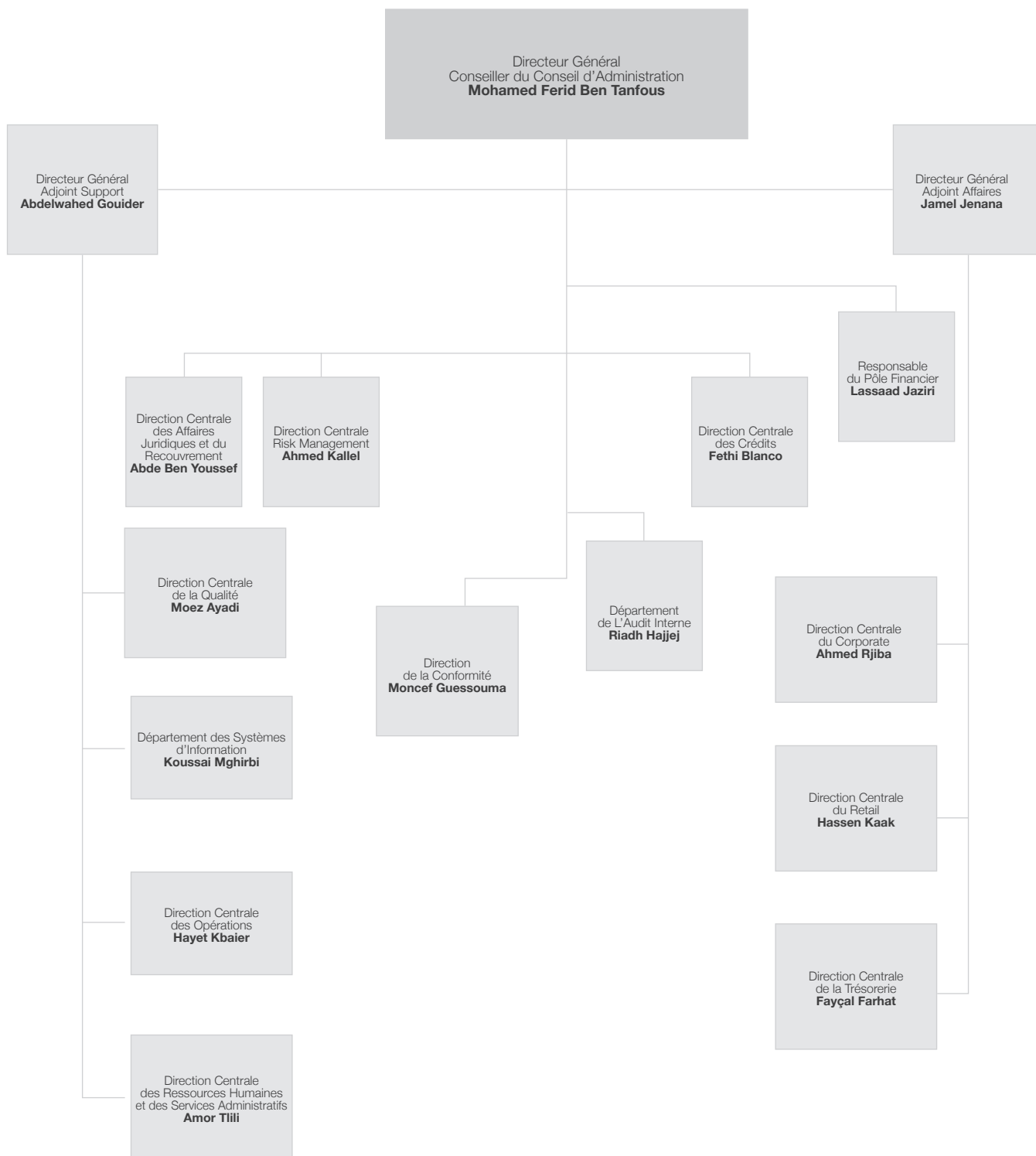
■ Comité de recrutement et de titularisation

Ce comité étudie les demandes d'emploi, il procède aux entretiens de recrutement puis soumet les dossiers à la direction générale pour la prise de décision selon les besoins et les structures de la Banque.

■ Comité d'orientation de conformité

Ce comité élabore un plan d'actions pour la mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de « compliance » et veille à la mise en place d'un dispositif de contrôle en vue d'en assurer la conformité.

ORGANIGRAMME DE L'ATB



CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne de la banque repose sur les fondements réglementaires complétés par une approche rigoureuse et cohérente en matière de gestion des risques en conformité avec l'ARAB BANK Plc dont elle bénéficie du partage des compétences.

L'ATB a mis en place un dispositif de contrôle interne s'articulant autour de trois axes et visant à atteindre les objectifs suivants :

- Assurer la maîtrise globale des risques,
- Donner une assurance raisonnable afin que les objectifs que l'entreprise s'est fixée soient atteints,
- Contribuer à créer de la valeur ajoutée.

Durant l'exercice 2012, la banque a déployé un effort considérable pour consolider les principes de Bonne Gouvernance, en assurant un juste équilibre entre rentabilité et prudence; et ce, à travers une gestion collégiale, basée sur des structures décisionnelles indépendantes et des processus métiers clairs.

A ce titre, il faut signaler que plusieurs acteurs participent au fonctionnement et au pilotage du contrôle interne :

- Les Opérationnelles : gèrent et maîtrisent les risques inhérents à leurs activités. Elles sont dotées, pour les plus significatives, d'unités de contrôle permanent, chargées de mettre en place et de réaliser ces contrôles et de produire des reportings,
- Les Structures Centrales : elles n'ont pas de rôle opérationnel direct mais définissent et organisent le processus de maîtrise des risques de leur domaine de compétence (périmètre, mesure des risques, actions, reportings, suivis), en relation avec les directions opérationnelles,
- L'Audit Interne : il a pour rôle de vérifier périodiquement la qualité et le bon fonctionnement du dispositif de contrôle permanent et contribue à son amélioration par les recommandations qu'il formule.

L'activité de l'Audit Interne et de l'Inspection durant l'année 2012 s'est inscrite dans le cadre du Système de Contrôle Interne et fait partie du troisième niveau de contrôle.

Les contrôles périodiques opérés visent principalement à vérifier le respect des procédures, et la conformité aux textes juridiques et réglementaires régissant l'activité de la banque.

Le périmètre d'intervention a couvert les activités les plus risquées et les process critiques, particulièrement ceux utilisant les « TIC »; une attention particulière a été accordée au risque opérationnel au même titre que le risque de contrepartie.

La banque a déployé toutes les ressources nécessaires pour renforcer le SCI en créant des structures de contrôle appropriées, dédiées à plein temps et faisant appel à des experts externes pour l'élaboration de manuels de contrôle interne nécessitant une expertise confirmée.

Durant l'année 2012, l'activité de l'audit interne a été focalisée sur une activité classique, à savoir le contrôle inopinée des agences et le traitement des réclamations des clients.

En outre le plan d'audit a aussi couvert certains process métiers et certaines fonctions supports, mettant en relief le degré d'efficacité des contrôles pour la gestion du risque de contrepartie et du risque opérationnel.

L'année 2012 a été aussi marquée par la couverture du domaine informatique suite au renforcement de l'équipe des auditeurs par une ressource spécialisée en la matière et dédiée à plein temps.

Les travaux d'audit ont fait l'objet de suivi régulier par le Comité Permanent d'Audit Interne, désormais présidé par un administrateur indépendant, conformément aux nouvelles règles de bonne gouvernance.

COMPLIANCE

En total indépendance des unités opérationnelles, la Direction de la Conformité s'assure en permanence du respect des dispositions législatives et réglementaires propres aux activités bancaires, des normes, des usages et des déontologies professionnels et des codes de conduite notamment le code éthique et les procédures internes.

La crise économique post-révolution a généré un besoin accru de nouvelles ressources et le développement d'une économie informelle. L'accroissement des liquidités dans le système économique a attiré des financements d'origine illicite ; les menaces en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme constituent un défi majeur et conduisent la Banque à une réflexion stratégique et à des décisions pragmatiques au quotidien.

La fonction Compliance a participé en 2012 aux travaux liés à l'évolution des textes et des dispositions législatifs bancaires pour une meilleure gestion du risque de non-conformité aux lois et règlements.

Le développement de nouveaux supports, liés notamment aux évolutions technologiques telles que le déploiement de certains moyens de paiement en ligne, permettant de dissimuler l'identité du client et, le cas échéant, du bénéficiaire effectif et la multiplication des opérations bancaires, a aussi exigé une vigilance accrue et appropriée.

Les risques liés à ces nouveautés technologiques sont continuellement identifiés et font l'objet de mesures de vigilance adaptées par le biais d'« une approche par les risques » généralisée et élargie à toutes les lignes de métiers, permettant ainsi à la banque de disposer de précieux outils pour une gestion de risques efficace, un champ de surveillance et de pilotage plus adéquat et une meilleure identification des clients. Ce dispositif de surveillance sera prochainement renforcé par la mise en place d'un nouveau logiciel de contrôle et de détection utilisé pour la lutte anti-blanchiment.

Dans ce même contexte, la Banque a continué tout au long de l'année écoulée à agir en permanence en vue de la consolidation de la lutte AML à travers les politiques, les procédures internes et les pratiques mises en œuvre en matière d'identification des clients, de prévention et de répression des flux d'origine illicite.

Une meilleure connaissance des clients est de nature à établir la traçabilité des opérations, l'origine des fonds et le bien-fondé des transactions tout en vérifiant la cohérence des opérations bancaires et financières du client avec son activité, sa situation financière et son environnement patrimonial à l'aide du processus Know Your Customer.

L'activité de contrôle de la fonction Compliance a été principalement renforcée au cours de l'année 2012 pour les clients occasionnels, les personnes politiquement exposées ou leurs proches, les clients non-résidents et les produits ou opérations favorisant l'anonymat, ayant un lien avec des pays à risques identifiés par le GAFI ou pouvant se servir d'autres protections pour blanchir subtilement des quantités d'argent issues de trafics de tout genre.

Ainsi, la direction de la Conformité a apporté toute l'assistance juridique pour certains clients de la banque ayant des relations commerciales avec des partenaires présentant un risque pays ou opérant avec des pays considérés comme « Blacklisted » et présentant de graves déficiences en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'escroquerie bancaire, la Direction Compliance a géré plus fréquemment la commission d'infractions liées à l'expansion des nouvelles technologies d'information et de communication. Au cours de l'année écoulée, on a pu observer des menaces et des incidents de cybercriminalité au préjudice des clients du secteur bancaire et les faits ont été liés à l'usage du téléphone portable, des cartes bancaires et des sites internet.

Ainsi, le contrôle permanent, l'éthique professionnelle et la maîtrise des risques demeurent au cœur des préoccupations de la fonction Compliance.

QUALITÉ

Dans un contexte économique particulièrement difficile, la banque s'est donnée comme priorité stratégique l'amélioration de la qualité des services offerts à ses clients et le recouvrement des créances afin de répondre à l'ambition qu'elle s'est fixée d'être leader sur le marché bancaire tunisien.

Les actions entreprises par la Direction Centrale de la Qualité en 2012 portent pour l'essentiel sur la normalisation et l'amélioration des services offerts aux clients. L'objectif est la recherche perpétuelle de l'excellence pour se différencier de la concurrence, améliorer l'image de marque de la banque et fidéliser une clientèle de plus en plus exigeante.

Dans ce contexte, la banque a engagé un ensemble de projets afin d'évoluer vers un nouveau modèle fondé sur la personnalisation du service et la création de valeur ajoutée. Il s'agit de :

- La standardisation et la spécialisation des agences pour une meilleure efficacité;
- La mise en place d'un baromètre Qualité;
- La mise en place d'un système de gestion des réclamations et suggestions clients;
- La mise en place d'un système de motivation et de reconnaissance en matière de recouvrement des créances.

Tout ceci s'ajoute au dispositif permanent de contrôle et de suivi des prestations.

En 2012, les 118 agences ont reçu la visite d'un client mystère pour évaluer la qualité du service rendu. Cette enquête, confiée à un bureau externe, intègre non seulement les comportements attendus du personnel (disponibilité, empathie, ...), mais aussi les aspects liés aux locaux (propreté, fonctionnalité, sécurité, confort, ... et la qualité de la prestation (réponse donnée au client, clarté, ...).

La mise en place du workflow Gestion des réclamations a permis une meilleure visibilité de l'ensemble du flux, des dysfonctionnements, erreurs et surcoûts générés par la non qualité pouvant causer l'insatisfaction des clients et agir sur les délais de traitement.

Pour être toujours à l'écoute de ses clients, un projet de collecte et de suivi du niveau de satisfaction et des suggestions a été engagé. La mise en place de ce projet est prévue pour 2013.

Conscients que la qualité de service ne peut être assurée que si tout le personnel est impliqué, la Direction Centrale de la Qualité entend faire de la qualité une culture et l'entretenir au quotidien.

VEILLE TECHNOLOGIQUE

PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Au cours de l'année 2012, la Direction Infrastructure & Systèmes a mis en exploitation un ensemble de projets parmi lesquels :

- Lancement du projet de réorganisation du local technique des agences.
- Extension et mise à niveau de la plateforme de la télécompensation.
- Mise en production de l'infrastructure EXIMBILLS.
- Mise en production de l'infrastructure SWIFT V7.
- Mise en production de l'infrastructure ULTIMUS pour les processus workflow.
- Mise en place d'un environnement de développement SHAREPOINT.
- Lancement du projet de la vidéo surveillance.
- Refonte infrastructure salle des marchés.
- Audit de performance AS400.

PROJETS DE MAINTENANCE ET DE MISE EN PLACE D'APPLICATIONS INFORMATIQUES

Au cours de 2012, la Direction Etudes & projets a mis en production les modules suivants :

- Amélioration et mise à niveau des applications notamment de la télécompensation, des services des échanges de données avec la BCT, de la Monétique et de l'assurance. Amélioration des performances de l'AS400 : diminution considérable du temps de l'END of Day ainsi que le nombre de connexions.
- Nouveaux projets achevés parmi lesquels la télécompensation module effet, le module exigible chèque en mode web, le module segmentation de la clientèle, l'application HR ACCESS (Gestion de la paye et du personnel) et le module relatif à la circulaire BCT : encours des crédits aux particuliers et leur évolution par rapport au mois de septembre 2012.
- Projets entamés en 2012 et non encore achevés :
 - Nettoyage de la base de données clients.
 - Refonte de la centrale des risques.
 - Préparation du module « AVAILABLE BALANCE ».
 - Intégration du contrôle réglementaire dans le service bancaire étranger.
 - Mobile Banking : mise en production du module SMS banking.
 - Gestion des dossiers juridiques bancaires.
 - Suivi Moneygram : mise en place de la nouvelle version en mode Web.
 - Automatisation sur Equation de l'Additionnel Customer information.

PROJETS SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS

- Organisation de la sécurité et gouvernance :
Révision et mise en application de la politique de sécurité de l'information et des procédures de sécurité.
Proposition d'une organisation pour la gouvernance de la sécurité des systèmes d'information.
- Site backup et continuité d'activités :
Conception du Site de Backup distant : préparation des lots des travaux à réaliser pour l'aménagement des deux sites de backup et de repli.
- Sécurité opérationnelle, veille et études techniques :
Application des correctifs et de renforcement de sécurité.
Réalisation d'une maquette pour le monitoring et la surveillance des ressources informationnelles et de gestion des incidents.
Objectifs : avoir une vue globale, et une mise en perspective dans le temps des incidents, que ces incidents soient réels ou soupçonnés, que les tentatives aient abouti ou non.
 - Veille technologique et vulnérabilité.
 - Expression des besoins sécuritaires des services bancaires et des plate-formes à mettre en place.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ATB

Au-delà de son rôle d'acteur économique, l'ATB a veillé à consolider sa position comme banque citoyenne à travers le soutien qu'elle porte à diverses activités culturelles, sportives et projets humanitaires. Au cours de l'année 2012, la banque a parrainé plusieurs événements parmi lesquels :

SIXIÈME ÉDITION DU CONCOURS ATB CHALLENGE

Devenue une véritable tradition compétitive tant attendue par les jeunes talents, plus de 200 personnes se sont inscrites à cette 6^{ème} session et 45 dossiers ont été déposés dans les différents domaines : les arts & la culture, les sciences & les technologies, le management technologique & l'initiative entrepreneuriale. La cérémonie de remise des prix a été organisée le 13 avril 2012.

TROISIÈME ÉDITION DU PRIX ARABE ATB-MUSTAPHA AZZOUZ DE LA LITTÉRATURE DE L'ENFANT

La cérémonie de remise des prix a été organisée le 27 avril 2012 à l'occasion de la journée Mondiale du Livre et des droits d'auteurs lors d'un Colloque arabe sur la littérature de l'enfant en cette occasion.

TUNITHON 2012

Près de 200.000 DT de dons et promesses ont été collectés au cours de la grande soirée d'ouverture du 9 juin qui s'est tenue au Théâtre municipal de Tunis. Ces fonds seront distribués sous forme de dons.

PREMIÈRE ÉDITION DU CAMPUS INTERNATIONAL D'ÉTÉ DES JEUNES ENTREPRENEURS DU MAGHREB EN TUNISIE : JEM-TUNISIE

L'école d'été Internationale des jeunes entrepreneurs de Sherbrooke-Canada a lancé la première édition du campus international d'été du 27 au 9 juillet 2012. L'ATB en tant que partenaire de cet événement a pris en charge le séjour de 5 jeunes entrepreneurs.

ATB PARTENAIRE OFFICIEL DU XIV^{ÈME} MEETING INTERNATIONAL DE TUNIS

L'ATB était au RDV au stade de Rades, le samedi 16 juin 2012 aux côtés des athlètes olympiques. Cette importante manifestation sportive a regroupé une vingtaine de pays arabes, africains et européens et a bénéficié d'une large couverture médiatique.

COLLOQUE SUR LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

L'ATB était le sponsor du colloque organisé par la Connect (confédération des entreprises citoyennes de Tunisie) sur le financement des entreprises qui s'est tenu le 21 juin à la BVMT.

RESSOURCES HUMAINES

L'ATB a fait du capital humain sa première richesse. C'est ainsi qu'elle a mis en place une stratégie de ressources humaines à même de favoriser l'évolution et l'épanouissement du personnel ainsi que de répondre aux mutations profondes touchant le secteur de la profession bancaire.

L'effectif global de la banque au 31/12/2012 est composé de 1085 employés détaillés comme suit :

- Personnel permanent : 872
- Personnel contractuel : 213

Comparé à l'année précédente, l'effectif permanent a connu une hausse de l'ordre de 2,2%, passant de 853 en 2011 à 872 en 2012. Le nombre du personnel contractuel est passé, quant à lui, de 149 en 2011 à de 213 en 2012.

RECRUTEMENT

Durant l'année 2012, l'ATB a recruté 101 employés dont 96 contractuels et 5 permanents. De même et poursuivant sa politique d'encouragement de l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dans le monde professionnel et de l'Emploi, et en étroite collaboration avec le Ministère de la Formation Professionnelle, la banque a procédé au recrutement de 50 diplômés, dont 48 dans le cadre du Stage d'Initiation à La Vie Professionnelle « S.I.V.P.» et 2 contrats d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur « C.I.D.E.S. ». Ces nouvelles ressources, originaires de différentes régions, ont été recrutées et ont été affectées à hauteur de 27,8% pour les agences de l'intérieur, 35,8% dans les agences du grand Tunis et 36,4% dans les unités du siège.

RÉPARTITION DU PERSONNEL ENTRE LES SIÈGES CENTRAUX ET LE RÉSEAU

L'effectif affecté au réseau a marqué une hausse passant de 486 en 2011 à 493 employés en 2012. Cette augmentation de l'effectif affecté dans les agences s'inscrit dans le cadre du développement du réseau qui a connu au cours de l'année 2012 l'ouverture de 3 nouvelles agences, portant ainsi leur nombre global à 118.

VOLET SOCIAL

Attentive à la promotion sociale de l'ensemble de ses employés, l'ATB a consacré au titre de l'année 2012, une enveloppe globale allouée aux crédits sociaux de 1532 MD.

FORMATION

La stratégie de formation en 2012 s'est orientée vers des formations ciblées et élaborées sur mesure par rapport aux besoins exprimés par la banque. Ces formations ont porté sur les thèmes suivants :

- Les Techniques de Recouvrement
- Des formations spécialisées Corporate
- Des sessions de formations en Finance Islamique
- Des cycles de formation comportementale en management coaching, team building.

C'est ainsi qu'en 2012, 1010 employés sur 1152 ont bénéficié d'au moins une formation, soit près de 88% de taux de diffusion. Par ailleurs, 600 employés réseau sur 660, soit près de 91% de la population, ont bénéficié d'une formation en fiscalité, en comptabilité et en réglementation bancaire et lutte antiblanchiment. Au final, 7236 heures de formation ont été dispensées au centre courant 2012.

- 55 employés ont réussi le concours interne et sont passés au grade d'encadrement,
- 890 stagiaires ont été accueillis en 2012.

L'ATB en 2012 a consacré à la formation un budget correspondant à 2,20% de sa masse salariale.

COMMUNICATION

COMMUNICATION INTERNE

En 2012, l'ATB s'est dotée d'une cellule de communication interne qui s'inscrit dans la nouvelle stratégie RH visant aussi bien l'implication du personnel et son information de tout ce qui touche à la vie de la banque, que la consolidation d'un climat communautaire en vue d'ancrer l'esprit d'appartenance. Cette cellule s'est chargée en 2012 de :

- La création d'un Journal électronique Interne : FLASH INFO
 - Ce support se veut avant tout « proche » de tous les employés de la banque : il permet aux employés d'être informés sur l'activité de la banque (les nouveaux services et produits, les ouvertures d'agences, les campagnes en cours, les événements sponsorisés par la banque ...) et aussi sur la vie des salariés (les mutations, les recrutements, naissances, mariages...)
- L'organisation et la logistique de la célébration du 30^{ème} anniversaire de l'ATB
 - Lancement d'une campagne de communication interne sous le signe « Ambitions ».
 - Réalisation d'un spot avec le témoignage des employés ayant travaillé depuis 30 ans à l'ATB.
 - Lancement d'un jeu concours interne intitulé « Baseline Birthday » dont le concept est la recherche de la nouvelle signature de l'ATB.
 - Organisation d'une fête pour l'ensemble du personnel de la banque.

COMMUNICATION EXTERNE

- L'année 2012 a vu le lancement du désormais grand jeu épargne El khir qui a coïncidé cette année avec le mois de Ramadan.
- Tout en continuant ses actions de sponsoring et de mécénat, l'ATB a poursuivi le développement de sa stratégie de proximité avec la clientèle en renforçant notamment l'activité de son call center et sa présence sur le web et les réseaux sociaux.
- Elle a de même entrepris la refonte de ses sites web pour s'adapter aux nouveaux modes d'utilisation d'internet et offrir au client une meilleure mobilité et accessibilité.
- Forte d'une expérience avérée en matière de pénétration publicitaire, l'ATB a continué en 2012 ses diverses actions de communication via tous les types de médias. Ces campagnes, orientées aussi bien vers l'image globale de la banque que vers des produits spécifiques, ont conforté le score de notoriété de notre institution et permis une visibilité quasi continue de l'institution ATB et de ses offres de produits et services.



April
May
- 1265
- 216
- 477

2303,750	4
25998,750	317
24763,750	30728
22936,250	43188,7
2151,250	44280,000
0	38187,500
0	39665,000
0	48891,250
0	27930,000
0	40086,250
0	391
0	47996
46	5031,250
7,500	52587,5
589986,250	43



PRODUCTION

L'ATB CONSOLIDE SA CROISSANCE DÉPÔTS : + 9,71% CRÉDITS : + 7,47%

LES EMPLOIS

Les crédits bruts à la clientèle se sont établis à fin décembre 2012 à 2.723,6 contre 2.534,3 au terme de l'exercice 2011, soit une hausse de 7,47%, ce qui a porté la part de marché à 6,2% de l'ensemble des crédits du secteur bancaire tunisien.

Les crédits aux particuliers ont connu une nette progression et se sont élevés à 606,373 MD en 2012 contre 557,634 MD à fin décembre 2011, enregistrant un taux de croissance de 8,74%.

Cette augmentation est liée principalement à la croissance du volume des crédits immobiliers de 16,9% et des crédits à la consommation de 8,48%.

Crédits aux particuliers et aux professionnels	2012	2011	Variation
Crédits consommation	75,5	69,6	8,48%
Crédits voiture	43,9	55,5	-20,90%
Crédits Immobilier	460,7	394,2	16,87%
Crédits aux professionnels	18,7	18,4	1,63%
Autres	7,3	19,8	-63,13%
Total	606,3	557,6	8,73%

LES RESSOURCES

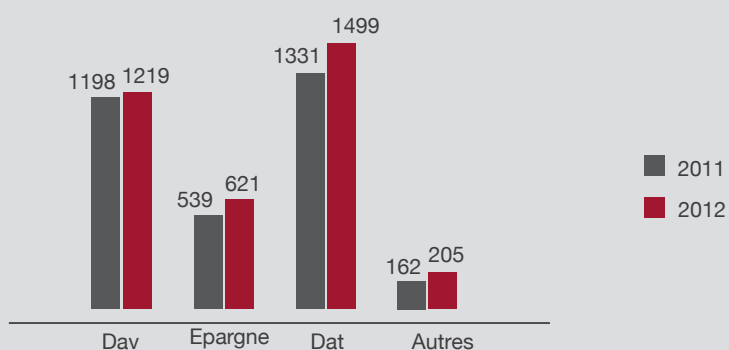
Les ressources collectées auprès de la clientèle ont enregistré au 31 décembre 2012 une augmentation de 9,71% et se sont établies à 3.543,6 MD contre 3.229,8 MD une année auparavant, sauvegardant ainsi sa part de marché à 8,9%.

Les **dépôts à terme** ont connu une hausse de 12,57% pour s'établir à 1.498,809 MD contre 1.331,409 MD au 31/12/2011.

Les **dépôts en épargne** ont connu une variation positive de 12,92% pour s'établir à 620,875 MD contre 538,707 MD en 2011, d'où une légère amélioration de la part de marché qui est passée à 5,2% contre 5,1% en 2010.

Concernant les **dépôts à vue**, ils ont connu une augmentation de 1,74% pour atteindre 1.218,7 MD contre 1.197,8 MD à fin décembre 2011 avec une part de marché de 8,6% à fin 2012.

L'évolution des encours des dépôts de la clientèle est illustrée dans le graphique ci-après :



LE PORTEFEUILLE TITRES

PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

Composé essentiellement de bons de Trésor, l'encours du portefeuille commercial a totalisé, à fin 2012, 886 MD contre 1057 MD en 2011 enregistrant ainsi une baisse de 16,1%. L'ATB demeure malgré cette baisse en position de faiseur de marché en termes de Bons de trésor et conserve ainsi sa position dominante du marché avec une part de 28,9% en 2012. Les revenus du portefeuille Titres commercial ont totalisé au terme de l'exercice 2012, 56 MD représentant 21% des produits d'exploitation et 35% du PNB.

PORTEFEUILLE TITRE D'INVESTISSEMENT

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au terme de l'année 2012 un montant de 10,6 MD dégageant un taux de rendement annuel de 3,4% et contribuant à hauteur de 6,7% dans la composition du produit net bancaire de la banque.

Le portefeuille Titre d'investissement de la banque regroupe les titres d'investissement, les fonds gérés et les participations. L'encours de ce portefeuille atteint au terme de l'exercice 2012 un montant de 311 MD contre 265 MD à fin 2011 enregistrant ainsi une augmentation de 17%. Cette croissance est imputable principalement à l'enveloppe investie sous forme de fonds gérés auprès des SICARs dont l'encours a atteint 175 MD contre 153 MD une année auparavant, représentant ainsi la principale composante du portefeuille investissement de la banque.

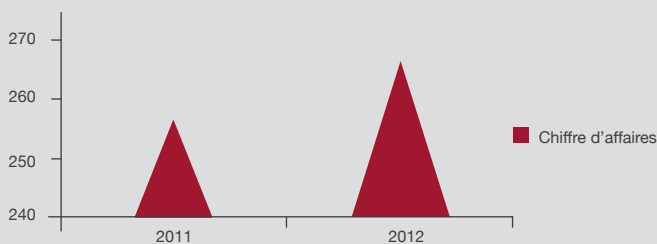
Le portefeuille participations a totalisé au 31/12/2012 un montant de 46 MD dont 25 MD, soit 54% du portefeuille, sont des participations dans les entreprises liées. Le reliquat est investi sous forme de titres de participations (18 MD, soit 39%) et sous forme de participations adossées à des contrats de portage (2 MD, soit 4%).

Les titres d'investissement, à savoir les emprunts obligataires et les fonds communs de créance, représentent 29% du portefeuille global avec un encours de 90 MD au 31/12/2012 contre 74 MD l'an passé, enregistrant ainsi une croissance annuelle de 22%.

PROGRESSION DES RÉSULTATS

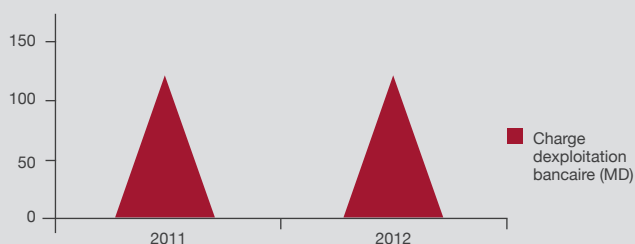
LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a progressé de 5,1% pour s'établir à 265,2 MD à fin 2012 contre 252,3 MD une année auparavant. Cette croissance est principalement imputable à l'accroissement des intérêts au titre des crédits à court et moyen terme et à l'augmentation des commissions.



LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

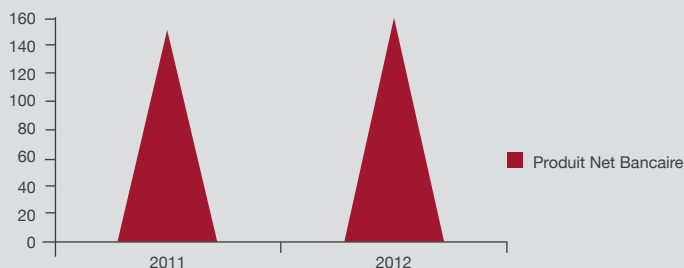
Les charges d'exploitation bancaire ont été maintenues à leur niveau de l'année précédente atteignant 106,8 MD contre 106,5 MD au 31 décembre 2011.



LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire s'est inscrit à la hausse atteignant 158,3 MD à fin 2012 contre 145,7 MD une année auparavant, enregistrant ainsi une augmentation de 8,65% par rapport à l'exercice 2011.

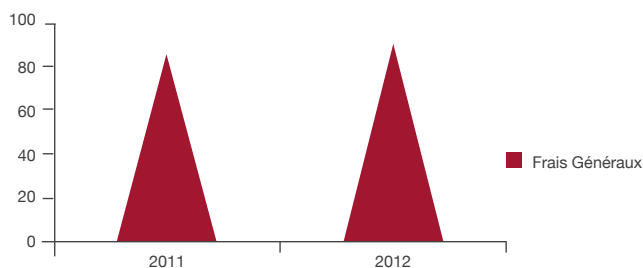
Le PNB de l'ATB a enregistré une hausse de la part représentant la marge sur commission qui est passée de 18,2% à 19,4% et la marge d'intérêt qui est passée de 30,7% à 33,3%. Néanmoins, la part des revenus liés aux opérations financières et d'investissements a enregistré une baisse dont le niveau est passé de 51,1% au 31/12/2011 à 47,3% au 31/12/2012.



LES FRAIS GÉNÉRAUX

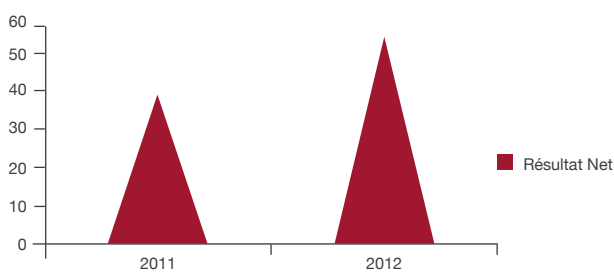
Les frais généraux ont augmenté de 9,4% pour atteindre 84,4 MD contre 77,1 MD à fin décembre 2011. Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse des frais de personnel liée au recrutement de nouveaux employés et d'autre part par l'augmentation des charges générales d'exploitation suite à l'ouverture de nouvelles agences.

Le coefficient d'exploitation a augmenté de moins d'un point pour s'inscrire à 53,3% contre 52,8% en 2011.



LE RÉSULTAT NET

L'exercice 2012 s'est soldé par la réalisation d'un Résultat Net bénéficiaire d'un montant de 50,1 MD contre 33,1 MD au 31/12/2011. Cette croissance remarquable de 51% du bénéfice est imputable d'une part à l'augmentation du PNB et d'autre part à un niveau de provisionnement plus faible traduisant une amélioration de la qualité des actifs de la banque.



36

PRINCIPAUX RATIOS 2012

	2012	2011
Ratios de Structure		
Capitaux propres / Total Bilan	10,00%	9,97%
Créances Nettes / Dépôts	70,52%	72,06%
Ratios de Rentabilité		
Résultat Net / PNB	31,64%	22,7%
ROE	10,89%	7,72%
ROA	1,09%	0,77%
Ratios réglementaires		
Le Ratio de Liquidité	125,80%	143,31%
Le Ratio de Solvabilité	14,33%	14,19%
Ratios de couverture du risque crédit		
CDL / Total Engagement	8,54%	9,41%
Provisions et Agios réservés / CDL	70,76%	60,10%
Ratios Boursiers		
Bénéfices / Actions (Dinars)	0,501	0,331
Dividendes par Action (Dinars)	0,220	0,200
Earning per Share (Cours Action / Bénéfice par Action)	9,1	17,8
Dividendes Yield (Dividendes par Action / Cours Action)	4,78%	3,37%

A photograph of two men in business suits walking away from the camera down a brightly lit hallway. The man on the left is wearing a dark suit and a striped tie, while the man on the right is wearing a light grey suit and a striped tie. The floor is made of light-colored tiles. The image is partially obscured by a semi-transparent white banner at the top and a solid red banner at the bottom.

ARAB TUNISIAN BANK

RÉALISATIONS DES
OBJECTIFS

SUIVI DES OBJECTIFS

L'année 2012 a été marquée par une légère reprise de l'économie tunisienne et un regain de l'activité bancaire. Dans ce contexte, l'Arab Tunisian Bank a poursuivi sa dynamique de développement conformément à son plan stratégique qui s'articule autour des axes suivants :

- La conquête de nouvelles parts de marché.
- La séparation entre les lignes de métiers.
- Le développement d'activités et de nouvelles compétences bancaires et financières.
- Le développement du réseau.
- La rationalisation des coûts et la maîtrise des risques.

Au terme de l'année 2012, l'ATB a réalisé dans une grande proportion les objectifs qu'elle s'est fixée.

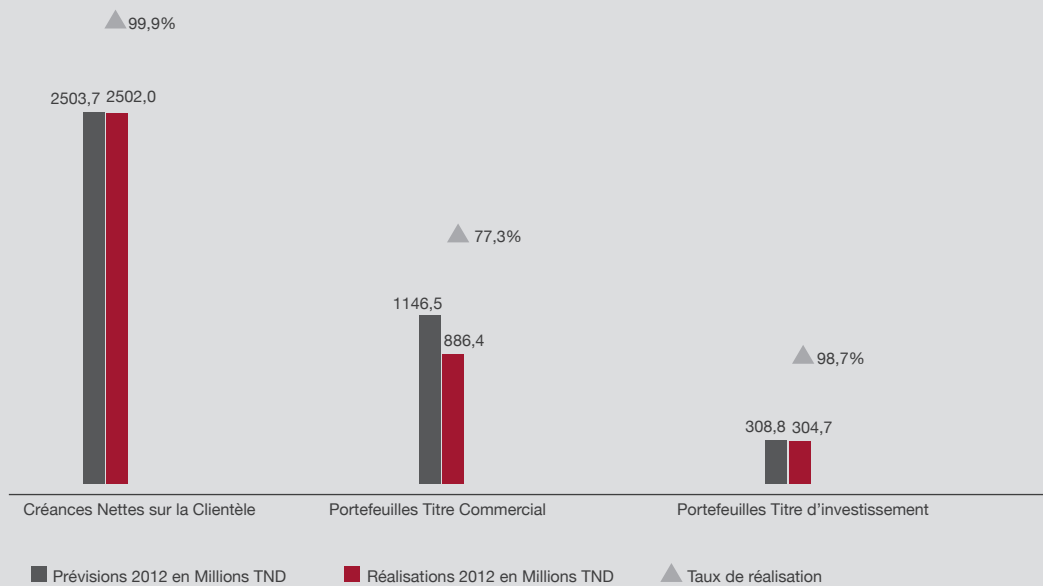
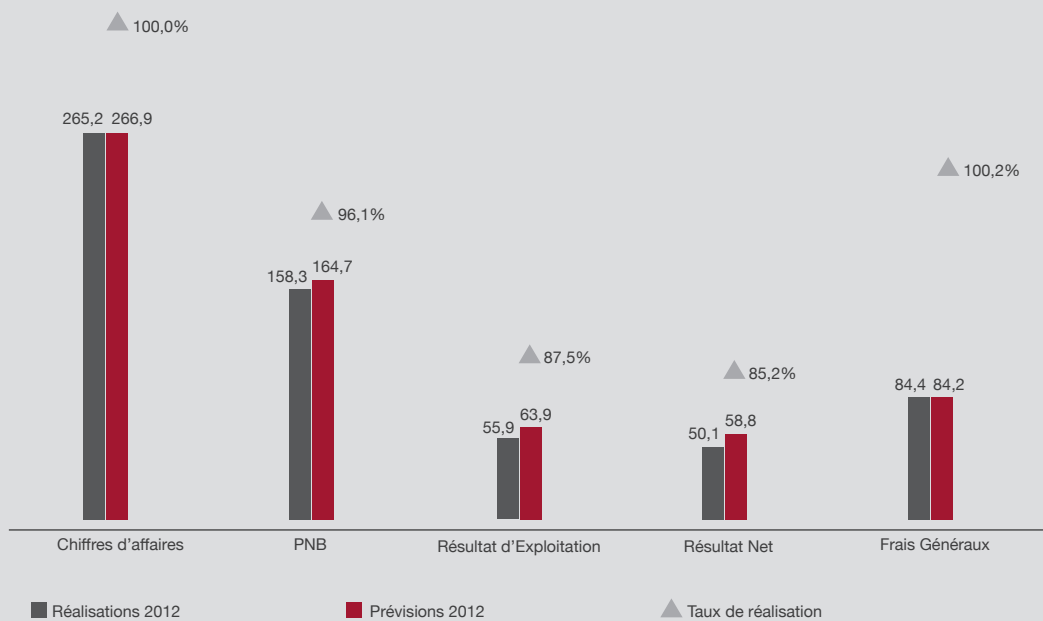
SUR LE PLAN ACTIVITÉS

- L'encours des crédits bruts a totalisé à fin 2012 un montant de 2723,6 pour un objectif de 2747,5, soit un taux de réalisation de 99,1%.
- Le volume des créances nettes a atteint 99% des objectifs retenus par l'Arab Tunisian Bank pour l'année 2012.
- Les bons de trésor ont atteint 77,31% des prévisions 2012.
- Le volume du portefeuille titres d'investissement a réalisé un taux de 98,67% par rapport aux objectifs fixés pour 2012.
- En matière de collecte des ressources, l'encours des dépôts s'est établi à 3 543,631 MD contre des objectifs de 3.251,716 MD, soit un taux de réalisation de 105,6%.

SUR LE PLAN RÉSULTATS

- Le chiffre d'affaires a atteint au 31-12-2012 un montant de 265,204 MD, soit 99,4% des objectifs de l'année (266,901 MD).
- Le PNB s'est établi à 158,3 MD à fin 2012 contre un objectif de 164,7 MD, soit un taux de réalisation de 96,1%.
- Une Maîtrise des frais généraux :
 - Les frais de personnel ont enregistré un taux de réalisation de 106,06% des objectifs.
 - Les charges générales d'exploitation ont été inférieures au montant budgétisé pour réaliser un taux de 93,11%.
 - Les frais généraux ont affiché un taux de réalisation de 100,3%.
 - Le Coefficient d'exploitation s'est établi à 53,3% en 2012 contre un taux prévisionnel de 52,8%.

LE RÉSULTAT NET : L'ATB A AFFICHÉ UN RÉSULTAT NET DE 50,1 MD À FIN 2012.





ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORTS GÉNÉRAL
ET SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31-12-2012

MARS 2013

42.

RAPPORT GÉNÉRAL

45.

RAPPORT SPÉCIAL

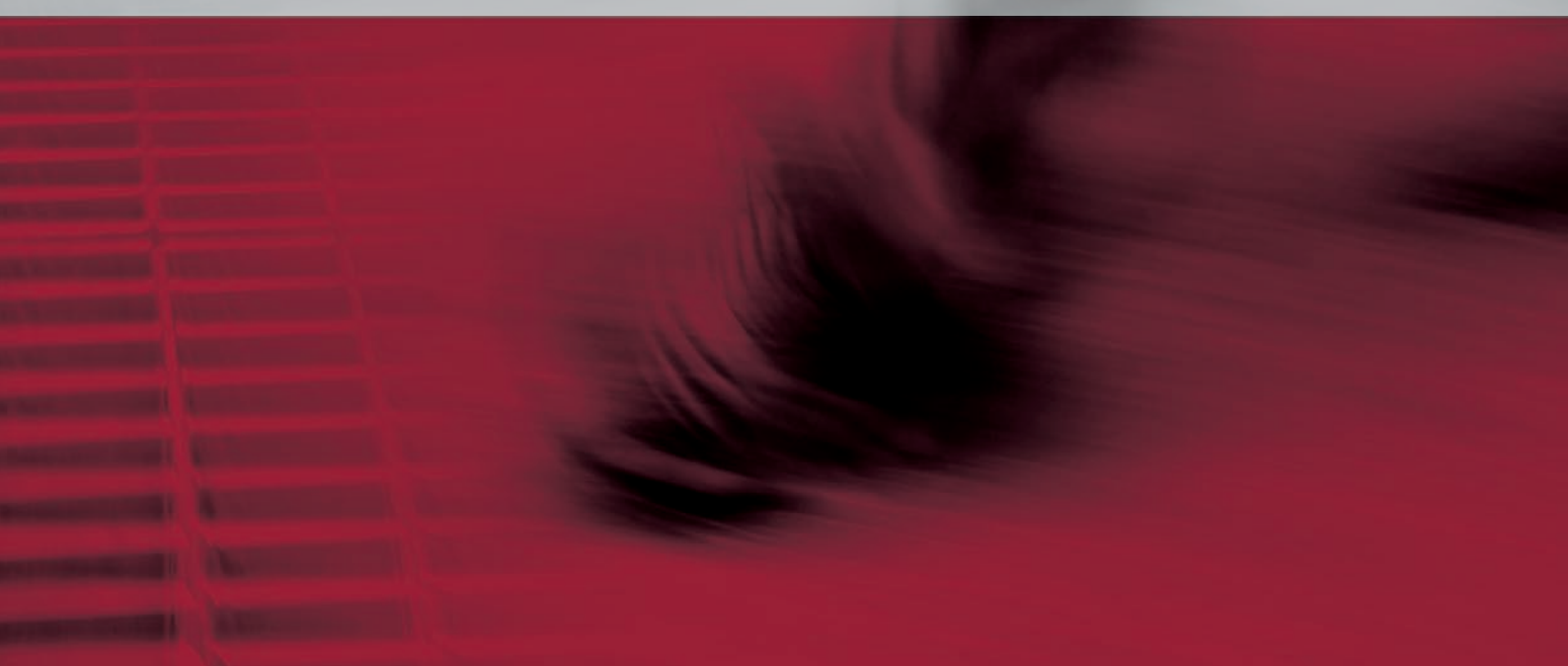
49.

ÉTATS FINANCIERS

A blurred photograph of several business professionals in suits walking in a hallway. The image is in grayscale and has a motion blur effect, suggesting a fast-paced business environment. The text is overlaid on this image.

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT
GÉNÉRAL



ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 460 079 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 50 107 KDT.

1. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. RESPONSABILITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. RAPPORT SUR LES VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la Banque présente un certain nombre d'anomalies qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 Mars 2013

Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI



Pour le Consortium
FMBZ KPMG / CMC DFK
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



A blurred, high-angle photograph of a busy office hallway. Several people in business attire are walking, their figures softened by motion blur. The scene is lit with cool, blue-toned light, creating a professional and dynamic atmosphere. The image is split horizontally, with a solid red band at the bottom.

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT
SPÉCIAL

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS-EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

L'ATB a souscrit au cours de l'exercice 2012 aux obligations émises par l'ATL, dans laquelle elle détient 32,62% du capital, pour un montant de 9 000 KDT. Les intérêts constatés à ce titre au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 420 KDT.

II. OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

L'UNION DE FACTORING (UNIFACTOR)

L'encours des emprunts obligataires émis par Unifactor et souscrits par l'ATB s'élève au 31/12/2012 à 1 200 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 58 KDT.

ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT SICAR (ATD SICAR)

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec l'ATD SICAR (dans laquelle l'ATB détient 41,14%) et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 29.06.2012, les fonds gérés par l'ATD SICAR pour le compte de l'ATB s'élèvent au 31.12.2012 à 162 754 KDT. La rémunération revenant à l'ATD SICAR au titre de l'exercice 2012 s'élève à 2 458 KDT.

ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)

L'encours des emprunts obligataires émis par l'ATL et souscrits par l'ATB s'élève au 31/12/2012 à 11 850 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2012 s'élève à 691 KDT.

ARAB TUNISIAN INVEST (ATI SICAF)

En vertu de la convention conclue entre l'ATB et ATI SICAF, la banque affecte son personnel salarié au profit de ladite société. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice correspond aux salaires payés qui s'élèvent à 15 KDT.

SICAVs ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec les SICAVs et Fonds Communs de Placement auxquels elle est liée. Les rémunérations revenant à l'ATB se détaillent comme suit :

OPCVM	Pourcentage de détention	Base de rémunération
FCP IRADETT 20	11,52%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle égale à 0,1% HT des actifs nets, avec un plafond annuel de 7 KDT par an
FCP IRADETT 50	10,91%	
FCP IRADETT 100	18,03%	
FCP IRADETT CEA	27,26%	
FCP SALAMETT CAP	0,56%	
FCP SALAMETT PLUS	0,71%	
ARABIA SICAV	23,12%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% du volume net des transactions et ce au prorata temporis
SANADETT SICAV	0,04%	
AXIS TRESORERIE SICAV	0,59%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de dépositaire une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0,41%	

III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE ENVERS SES DIRIGEANTS

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le Président du Conseil d'Administration en application de la décision du Conseil d'Administration du 31 août 2001. Il reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité.
- La rémunération et avantages accordés aux deux (2) Directeurs Généraux Adjoints sont fixés par décision du Conseil d'Administration du 24 novembre 2011. Chacun d'eux reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction.
- Le Président et membres du Conseil d'Administration ainsi que les conseillers sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

2. Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

LIBELLE	Direction générale		Directeurs généraux adjoints		Président du conseil d'administration		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	1 362 636 122	79 918 510	397 082 325	33 939 328	31 250 000	-	343 750 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi								
Autres avantages à long terme								
Indemnités de fin de contrat de travail								
Paiements en actions								
Total	1 362 636 122	79 918 510	397 082 325	33 939 328	31 250 000	-	343 750 000	-

48

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relatives aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 25 Mars 2013

Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit & Conseil
Chiheb GHANMI



Pour le Consortium
FMBZ KPMG / CMC DFK
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



A hand holding a pen is positioned at the top left, ready to write on a document. The document features a line graph with data points, a bar chart, and a large logo consisting of a circle with a stylized 'A' or similar shape inside. The background is a blurred office setting with a keyboard visible at the bottom left.

ARAB TUNISIAN BANK

ÉTATS
FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2012

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

(UNITÉ : EN 1000 DT)

	Notes	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	144 041	45 416
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	659 622	518 237
Créances sur la clientèle	3	2 499 065	2 327 650
Portefeuille-titres commercial	4	886 386	1 057 104
Portefeuille d'investissement	5	304 662	263 703
Valeurs immobilisées	6	59 243	62 531
Autres actifs	7	50 022	37 976
TOTAL ACTIF		4 603 041	4 312 617
PASSIF			
Banque centrale et CCP		44 279	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	370 398	466 681
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 543 631	3 229 809
Emprunts et ressources spéciales	10	149 398	157 449
Autres passifs	11	35 255	28 705
TOTAL PASSIF		4 142 962	3 882 644
CAPITAUX PROPRES			
	12		
Capital		100 000	100 000
Réserves		309 958	296 778
Résultats reportés		14	18
Résultat de l'exercice		50 107	33 177
TOTAL CAPITAUX PROPRES		460 079	429 973
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 603 041	4 312 617

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

(UNITÉ : EN 1000 DT)

	31.12.2012	31.12.2011
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	220 203	203 276
Crédits documentaires	419 318	438 127
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	639 521	641 403
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	271 765	344 959
Engagements sur titres	4 368	2 793
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	276 133	347 752
ENGAGEMENTS REÇUS		
GARANTIES REÇUES	905 763	756 921

ÉTAT DE RÉSULTAT

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

(UNITÉ : EN 1000 DT)

	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	15	153 185	145 289
Commissions (en produits)	16	37 235	32 630
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	64 167	62 908
Revenus du portefeuille d'investissement	18	10 617	11 489
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		265 204	252 316
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	19	100 357	100 431
Commissions encourues		6 501	6 103
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		106 858	106 534
PRODUIT NET BANCAIRE		158 346	145 782
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(14 954)	(32 992)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(3 040)	(1 732)
Autres produits d'exploitation		96	92
Frais de personnel		(47 463)	(43 290)
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		(26 750)	(23 700)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(10 279)	(10 092)
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 956	34 068
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		(801)	309
Impôt sur les bénéfices		(5 048)	(1 200)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		50 107	33 177
RESULTAT NET DE LA PERIODE		50 107	33 177
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		50 107	33 177

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

(UNITÉ : EN 1000 DT)

	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		347 071	341 850
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(185 300)	(202 251)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		103 673	(22 769)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(193 903)	(106 561)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		320 158	336 421
Titres de placement		158 188	(254 323)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(43 465)	(41 596)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(36 928)	(35 530)
Impôt sur les sociétés		(3 619)	(2 814)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		465 875	12 427
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 649	9 491
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(45 698)	(66 583)
Acquisitions / Cessions sur immobilisations		(5 742)	(8 168)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(39 791)	(65 260)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts		(7 514)	(2 251)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(304)	1 905
Dividendes versés		(20 000)	(17 600)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(27 818)	(17 946)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(209)	122
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		398 057	(70 657)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		11 538	82 195
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	409 595	11 538

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2012, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

2. MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

■ Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

■ Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios, dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

■ Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS ET DES PROVISIONS Y AFFÉRENTES

ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2012, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- **Actifs courants (Classe 0)** : sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré;
- **Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)** : font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré;
- **Actifs incertains (Classe 2)** : font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain;
- **Actifs préoccupants (Classe 3)** : font partie de la classe 3, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé;
- **Actifs compromis (Classe 4)** : font partie de cette classe, les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

PROVISIONS

■ Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classes de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

■ Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation, par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2011, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2011.

Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-Président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation.

- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2011 sur la même proportion en 2010. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire :

- Non prise en compte des impayés d'un Groupe de sociétés qui a fait l'objet de recouvrement significatif au cours de l'exercice 2012.
- Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

■ Provisions sur éléments d'actifs :

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

RÈGLES DE CLASSIFICATION ET D'ÉVALUATION DES TITRES ET CONSTATATION DES REVENUS Y AFFÉRENTS

CLASSEMENT DES TITRES

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

■ Le portefeuille-titres commercial :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois.

■ Le portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

EVALUATION DES TITRES

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat;
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées;
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

RÈGLES DE CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES, DE RÉÉVALUATION ET DE CONSTATATION DES RÉSULTATS DE CHANGE

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté;
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autre part les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change, est prise en compte en résultat de la période concernée.

58

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	2%
Immeuble hors exploitation	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel de transport	20%
Matériel de sécurité & coffre	5%
Matériel informatique	20%
Logiciels	20%
Œuvres d'art	10%
A. A & Installations	10%

3

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

NOTE 1 : CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 144 041 KDT au 31 décembre 2012 contre 45 416 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 98 625 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Caisse	42 903	22 953
Compte courant BCT	101 092	22 414
I B S Transport de fonds	26	32
Compte courant postal	17	14
Traveller's Chèques	3	3
Total	144 041	45 416

NOTE 2 : CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 659 622 KDT au 31 décembre 2012 contre 518 237 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 141 385 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
DAV auprès des banques	80 992	35 119
Prêts BCT	187 387	79 649
Prêts interbancaires	81 000	96 000
Prêts en devises	250 468	260 220
Prêts accordés aux établissements financiers	33 054	29 817
C.C.ste de leasing	7 697	6 110
Créances rattachées	494	569
Valeurs non imputées	18 530	10 753
Total	659 622	518 237

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
DAV auprès des banques	80 992	-	-	-	80 992
Prêts BCT	182 883	4 504	-	-	187 387
Prêts interbancaires	70 000	6 000	5 000	-	81 000
Prêts en devises	225 798	24 670	-	-	250 468
Prêts accordés aux établissements financiers	9 953	23 101	-	-	33 054
C.C.ste de leasing	7 697	-	-	-	7 697
Créances rattachées	494	-	-	-	494
Valeurs non imputées	18 530	-	-	-	18 530
Total	596 347	58 275	5 000	-	659 622

NOTE 3 : CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2012 un solde net de 2 499 065 KDT contre 2 327 650 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 171 415 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Comptes ordinaires débiteurs	335 480	262 017
Portefeuille escompte	239 672	222 100
Crédits à la clientèle non échus	1 855 567	1 735 991
Créances douteuses et litigieuses	146 236	142 270
Produits à recevoir	11 513	22 330
Produits perçus d'avance	(3 871)	(2 266)
Créances impayées	117 792	144 667
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 702 389	2 527 109
Avances sur placements à terme	10 319	4 084
Créances rattachées sur avances placements à terme	10 335	1 781
Autres valeurs à imputer	9	352
Autres créances	638	981
Total autres créances	21 301	7 198
Total brut des créances sur la clientèle	2 723 690	2 534 307
A déduire couverture :		
Agios réservés	(42 618)	(39 030)
Provisions	(182 007)	(167 627)
Total Provisions et agios	(224 625)	(206 657)
Total net des créances sur la clientèle	2 499 065	2 327 650

Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	297 914	37 566	335 480
Portefeuille escompte	237 544	2 128	239 672
Créances sur la clientèle non échues	1 807 503	48 064	1 855 567
Créances douteuses et litigieuses	0	146 236	146 236
Produits à recevoir	11 290	223	11 513
Produits perçus d'avance	(3 857)	(14)	(3 871)
Créances impayées	62 812	54 980	117 792
Total engagement bilan	2 413 206	289 183	2 702 389
Engagements hors bilan	749 666	6 032	755 698
Total engagement brut	3 162 872	295 215	3 458 087
Agios réservés	(2 986)	(39 632)	(42 618)
Provisions	(15 931)	(166 076)	(182 007)
Total agios réservés et provisions	(18 917)	(205 708)	(224 625)
Total engagement net	3 143 955	89 507	3 233 462

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

Le solde net des titres de placements s'élève à fin 2012 à 886 386 KDT contre 1 057 104 KDT à fin 2011, soit une diminution de 170 718 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Bons de Trésor	870 863	1 039 220
Décotes	(12 187)	(18 018)
Primes	1 592	609
Créances et dettes rattachées	26 118	35 293
Total	886 386	1 057 104

NOTE 5 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

5.1 Composition du portefeuille d'investissement

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2012 à 304 662 KDT contre 263 703 KDT à fin 2011, soit une augmentation nette de 40 959 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Titres d'investissement	90 607	74 367
SICAR fonds gérés	174 626	152 689
Parts dans les entreprises liées	25 618	19 747
Titres de participations	18 427	16 624
Participation en rétrocession	2 010	2 080
Créances rattachées	9 521	10 924
Total brut du portefeuille d'investissement	320 809	276 431
Provisions	(12 104)	(9 298)
Plus-value réservées	(4 043)	(3 430)
Total provisions et plus-value réservées	(16 147)	(12 728)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	304 662	263 703

5.2 Mouvements sur le portefeuille d'investissement

Désignation	Valeur brute 31.12.11	Créances rattachées 31.12.11	Total 31.12.11	Acquisition	Cession	Valeur brute 31.12.12	Créances rattachées 31.12.12	Total 31.12.12	Provision & Agios 2011	Dotation	Reprise	Provision & Agios 2012	VCN 31.12.12
Titres d'investissement	74 367	1 419	75 786	30 000	13 760	90 607	2 215	92 822	-	-	-	-	92 822
SICAR fonds gérés	152 689	5 842	158 531	28 370	6 433	174 626	3 262	177 888	4 763	2 309	-	7 072	170 816
Titres de participations	16 624	-	16 624	1 803	-	18 427	-	18 427	1 414	724	7	2 131	16 296
Parts dans les entreprises liées	19 747	-	19 747	5 871	-	25 618	-	25 618	827	100	37	890	24 728
Participation en rétrocession	2 080	3 663	5 743	-	70	2 010	4 044	6 054	5 724	380	50	6 054	-
Total	265 507	10 924	276 431	66 043	8 427	311 288	9 521	320 809	12 728	3 513	94	16 147	304 662

5.3 Titres d'investissement

Les titres d'investissement ont totalisé un montant brut de 90 607 KDT au 31 décembre 2012, et sont composés comme suit :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'obligations détenues
AMEN BANK 2006	1 000	20 000
AMEN BANK SUB 2010	3 033	35 000
AMEN BANK 2011/1	1 800	20 000
ATL 2008/1	1 000	50 000
ATL 2009	1 200	30 000
ATL 2009/2	3 200	40 000
ATL 2009/3	1 200	30 000
ATL 2010	3 000	50 000
ATL 2010/2	2 250	22 500
ATTIJARI BANK	858	10 000
ATTIJARI LEASING	1 000	10 000
BH 2009	2 769	30 000
BH SUB	2 800	70 000
BTE 2010	3 440	43 000
BTE 2011	5 000	50 000
BNA 2011	5 000	50 000
CIL 2007/1	500	10 000
CIL 2007/2	100	5 000
CIL 2008/1	400	20 000
CIL SUB/08	1 000	10 000
CIL 2009/2	200	500
CIL 2010/2	900	15 000
CIL 2011/1	1 600	20 000
FCC BIAT 1	3 106	5 000
FCC BIAT 2	4 851	3 000
UNIFACTOR	1 200	15 000
UIB 2011	1 800	20 000
TUNISIE LEASING 2008	200	10 000
TUNISIE LEASING 2011/1	2 400	30 000
TUNISIE LEASING 2011/2	2 400	30 000
TUNISIE LEASING SUB	1 400	51 000
STB 2011	5 000	50 000
ATL 2011	5 000	50 000
ATL 2012-1	4 000	50 000
TSIE LEASING 2012-1	2 000	20 000
BTK 2012-1	4 000	40 000
CDC2012	10 000	-
Total	90 607	

5.4 SICARS Fonds gérés

Les fonds placés auprès des SICARS ont totalisé un montant brut de 174 626 KDT au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Raison sociale	Montant du Fonds	Créances rattachées	Total fonds gérés au 31.12.2012	Provisions
Fonds ATD SICAR	162 755	2 991	165 746	4 822
Fonds CHALLENGE SICAR	9 057	196	9 253	1 403
Fonds STB SICAR	636	54	690	636
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	928	1	929	211
Fonds SENED SICAR	1 250	20	1 270	-
Total	174 626	3 262	177 888	7 072

5.5 Parts dans les entreprises liées

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 25 618 KDT au 31 décembre 2012. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2012
AFC	290	60 000	30,00%	-	45
ARABIA SICAV	2 416	21 940	23,12%	862	23
ATD SICAR	900	89 999	41,14%	-	117
ATI	2 314	347 745	30,11%	-	139
ATL	17 530	8 154 021	32,62%	-	1 109
ATS	9	896	12,80%	9	-
CODIS	306	3 060	25,50%	14	-
SANADET SICAV	90	900	0,04%	-	3
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0,59%	-	8
AXIS CAPITAL PRUDENT	30	30	0,41%	-	-
SARI	66	659	2,00%	6	-
UNIFACTOR	1 047	209 243	6,97%	-	-
IRADET 20	70	7 000	11,52%	-	2
IRADETT 50	70	7 000	10,91%	-	1
IRADETT100	70	7 000	18,03%	-	1
IRADETT CEA	70	7 000	27,26%	-	2
SALAMETT CAP	70	7 000	0,56%	-	-
SALAMETT PLUS	70	7 000	0,71%	-	3
Total	25 618	8 932 493		892	1 453

5.6 Titres de participation

Les titres de participation ont totalisé un montant brut de 18 427 KDT au 31 décembre 2012. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2012
STICODEVAM	90	22 211	4,00%	-	19
SITH	28	28 000	10,00%	28	-
SPPI SICAR	25	25 000	3,29%	-	6
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,29%	-	-
COTUNACE	100	1 500	0,75%	-	3
STE MON TUNISIE	231	4 279	8,56%	-	28
SODINO SICAR	700	70 000	1,46%	239	-
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	-	-
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	-	-
PARC ECO DE BIZERTE	300	60 000	7,86%	-	36
TUNIS-RE	654	89 386	0,60%	-	17
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	53	-
I B S	400	227 355	16,90%	-	-
SEDATS	100	1 000	12,52%	100	-
SIBTEL	208	2 741	5,44%	-	-
CMT	300	30 000	3,00%	300	-
STE TUN. DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	-	-
SWIFT	5	9	0,01%	-	-
S.T.P.A.T.	40	400	8,89%	40	-
STPI	500	5 000	12,50%	-	312
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAX	600	60 000	12,59%	-	-
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	1 000	100 000	10,00%	-	-
STE D'ETUDE ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	73	-
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	2 000	2 000	26,10%	370	-
FINAOSICAV	250	2 500		-	9
FCP "CAPITALISATION ET GARANTIE"	2 000	2 000	5,00%	-	-
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,19%	44	-
FCPR IN'TECH	1 000	2 000	8,70%	-	-
FCPR ATID FUND	1 000	1 000	15,15%	24	-
SMART EQUITY	500	407	8,14%	-	-
FCPR TDF	2 495	249	31,13%	-	-
STE DE GESTION DU COMPLEXE INDUS ET TECH. DE MEDENINE	70	700	14,00%	-	-
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SIDI THABET	100	1 000	10,00%	-	-
FCP FINA 60	10	10		-	-
SAGES CAPITAL	100	10 000	22,22%	64	-
VISA INC	470	9 580	1,18%	-	7
FCPR "ALTER MED"	1 780	1 500	11,09%	797	-
Total	18 427			2 132	437

5.7 Participations en rétrocession

Les participations en rétrocession ont totalisé un montant brut de 2 010 KDT au 31 décembre 2012. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Créances rattachées	Provisions	Plus-value réservée
SHTS	663	66 250	1 686	662	1 686
SMALT INVESTMENT	100	1 000	211	100	211
PRIMAVERA	395	3 945	1 118	395	1 118
BIFECTA	250	25 000	504	250	504
STE EX TOURISTIQUE	87	875	151	88	151
HAMMAMET MARINE	130	2 000	11	130	11
FLAMINGO BEACH	135	13 500	153	135	153
PARC CARTHAGE	250	25 000	210	250	210
Total	2 010	137 570	4 044	2 010	4 044

NOTE 6 : VALEURS IMMOBILISÉES

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2012 à 59 243 KDT contre 62 531 KDT au 31 décembre 2011, soit une diminution de 3 288 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.11	Acquisition	Cession	VB au 31.12.12	Amortissements cumulés au 31.12.2012	Reprises 2012	V Nette au 31.12.12
Terrains	6 087	1 511	2 600	4 998	-	-	4 998
Immeubles	21 630	1 307	-	22 937	10 074	-	12 863
Matériels et Mobiliers	5 471	351	32	5 790	3 716	30	2 104
Matériels informatiques	24 204	1 116	561	24 759	19 766	535	5 528
Matériels roulants	6 251	138	411	5 978	4 732	409	1 655
Autres Immobilisations	58 902	8 451	3 530	63 823	31 771	43	32 095
Total	122 545	12 874	7 134	128 285	70 059	1 017	59 243

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS

Le solde net de cette rubrique s'élève fin 2012 à 50 022 KDT contre 37 976 KDT fin 2011, soit une augmentation de 12 046 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Comptes d'attente	33 626	19 779
Crédits & Avances aux Personnels	15 593	15 132
Impôts Actif	4 325	5 662
Charges à répartir	457	730
Stocks Imprimés & Fournitures	578	577
Crédits pris en charge par l'Etat	405	405
Provisions sur autres actifs	(4 959)	(4 309)
Total	50 022	37 976

7.1 Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 457 KDT au 31 décembre 2012 contre un montant de 730 KDT à fin 2011, soit une diminution de 273 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2012	Résorptions cumulées Déc-11	Résorption exercice 2012	Résorptions cumulées Déc-12	V.Netto Déc 2012
Frais de publicité	8 975	8 834	141	8 975	-
Autres charges à répartir	967	378	132	510	457
Total	9 942	9 212	273	9 485	457

3.2 PASSIF

NOTE 8 : DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 466 681 KDT au 31 décembre 2011 à 370 398 KDT au 31 décembre 2012.

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Emprunts	365 371	452 638
Dépôts à vue	4 772	6 669
Dettes rattachées	253	317
Autres dépôts à affecter	2	7 057
Total	370 398	466 681

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts	355 135	10 236	-	-	365 371
Dépôts à vue	4 772	-	-	-	4 772
Dettes rattachées	180	73	-	-	253
Autres dépôts à affecter	2	-	-	-	2
Total	360 089	10 309	-	-	370 398

NOTE 9 : DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 543 631 KDT au 31 décembre 2012 contre 3 229 809 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Dépôts à vue	1 218 747	1 197 838
Dépôts à terme	1 498 809	1 331 409
Comptes d'épargne	620 875	538 707
Autres sommes dues à la clientèle	194 775	143 861
Dettes rattachées	10 425	17 994
Total	3 543 631	3 229 809

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 218 747	-	-	-	1 218 747
Dépôts à terme	929 533	404 493	164 783	-	1 498 809
Comptes d'épargne	620 875	-	-	-	620 875
Autres sommes dues à la clientèle	194 775	-	-	-	194 775
Dettes rattachées	2 278	5 257	2 890	-	10 425
Total	2 966 208	409 750	167 673	-	3 543 631

NOTE 10 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 149 398 KDT au 31 décembre 2012 contre 157 449 KDT au 31 décembre 2011, soit une diminution de 8 051 KDT.

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Emprunt obligataire	83 481	90 995
Lignes de crédit extérieures	60 804	61 058
Dotations FONAPRA	1 745	1 794
Dotations FOPRODI	200	200
Intérêts courus	3 168	3 402
Total	149 398	157 449

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2012 à 35 255 KDT contre 28 705 KDT à fin 2011, soit une augmentation de 6 550 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2012	31.12.2011
Frais liés au personnel	13 040	10 354
Divers frais à payer	7 586	7 632
Impôts passifs	7 511	5 819
Provisions pour risques et charges	2 800	3 736
Comptes d'attente	4 318	1 164
Total	35 255	28 705

3.3 CAPITAUX PROPRES

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

A la date du 31 décembre 2012, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2012 ont atteint 460 079 KDT fin 2012 contre 429 973 KDT fin 2011, soit une augmentation de 30 106 KDT ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2011 avant affectation	100 000	130 471	10 000	4 219	16 983	113 915	2 790	18 400	18	33 177	429 973
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(15 690)					15 690	-
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2011											
Réserves pour réinvestissement						28 870				(28 870)	-
Dividendes										(20 000)	(20 000)
Résultats reportés									(4)	4	-
Réserves à régime spécial devenues disponibles					18 000	(18 000)			(4)	4	-
Solde au 31.12.2011 Après affectation	100 000	130 471	10 000	4 219	19 293	124 785	2 790	18 400	14	-	409 973
Résultat net 31.12.2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 107	50 107-
Solde au 31.12.2012 Avant affectation	100 000	130 471	10 000	4 219	19 293	124 785	2 790	18 400	14	50 107	460 079

3.4 ÉTAT DE RESULTAT

NOTE 15 : INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 153 185 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 145 289 KDT au cours de l'exercice 2011.

Désignation	2012	2011
Intérêts sur crédit CT & MLT	120 126	112 258
Intérêts sur comptes courants débiteurs	21 639	22 713
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	9 655	7 908
Profit / Perte vente et achat à terme devises	1 765	2 410
Total	153 185	145 289

NOTE 16 : COMMISSIONS (EN PRODUITS)

Les commissions ont totalisé un montant de 37 235 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 32 630KDT au cours de l'exercice 2011 :

Désignation	2012	2011
Commissions sur comptes et moyens de paiement	20 943	18 320
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	7 669	6 667
Récupérations et autres commissions	5 194	4 396
Commissions sur opérations internationales	3 429	3 247
Total	37 235	32 630

NOTE 17 : GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 64 167 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 62 908 KDT au cours de 2011.

Désignation	2012	2011
Produits sur Bons de Trésor	49 407	59 849
Décote sur titres de transactions	(4 704)	(7 123)
Prime sur titres de transactions	11 452	411
Gains sur portefeuille-titres commercial	56 155	53 137
Profit/ Perte sur opérations de change	81	2 474
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	8 714	12 755
Profit/ Perte sur positions de change à terme	(783)	(5 458)
Gains sur opérations financières	8 012	9 771
Total	64 167	62 908

NOTE 18 : REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 10 617 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 11 489 KDT au cours de l'exercice 2011, soit une diminution de 872 KDT :

Désignation	2012	2011
Produits de valeurs mobilières	6 170	5 244
Produits sur participations en portage et fonds gérés	4 447	6 245
Total	10 617	11 489

NOTE 19 : INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 100 357 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 100 431 KDT au cours de 2011.

Désignation	2012	2011
Intérêts sur dépôts à terme	49 875	53 997
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	19 423	13 112
Intérêts sur comptes d'épargne	12 976	13 101
Intérêts sur dépôts à vue	11 588	13 022
Intérêts sur ressources spéciales et emprunt obligataire	6 495	7 199
Total	100 357	100 431

NOTE 20 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN & PASSIF

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 14 954 KDT au cours de 2012 contre un montant de 32 992KDT au cours de 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	2012	2011
Dotations aux provisions sur créances et passifs	29 496	29 713
Dotations aux provisions collectives	4 483	11 281
Frais et pertes sur créances	855	2 416
Reprises sur provisions	(19 880)	(10 418)
Total	14 954	32 992

NOTE 21 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 3 040 KDT au cours de 2012 contre un montant de 1 732 KDT au cours de 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	2012	2011
Dotations aux provisions/portefeuille investissement	3 133	3 754
Reprises / provisions pour dépréciation titres	(93)	(2 022)
Total	3 040	1 732

3.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 22 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉ

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2012 un solde de 409 595 KDT contre un solde de 11 538 KDT au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	186 822	(166 517)
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	49 572	319 263
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	173 201	(141 208)
Total	409 595	11 538

AUTRES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 23 : RÉINVESTISSEMENTS EXONÉRÉS :

Au titre du résultat de l'exercice 2012, la banque a procédé à un réinvestissement exonéré dans les fonds SICAR pour un montant de 48 975 KDT.

Elle a bénéficié, en conséquence, de la déduction de la charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 17 142 KDT conformément aux dispositions de l'article 39 du code d'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés. Ledit avantage est toutefois subordonné à l'emploi du montant du réinvestissement dans des projets éligibles et ce au plus tard le 31 décembre 2015 conformément à la loi n°: 88-92 du 02 août 1988 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. A défaut, la banque sera appelée à payer le montant de l'impôt sur les sociétés dû augmenté des pénalités y afférentes.

NOTE 24 : RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS :

Les dirigeants de la banque incluent le Président du Conseil d'Administration, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes. Le tableau suivant présente la rémunération agrégée des dirigeants (en KDT).

	Exercice 2012	Exercice 2011
Avantages à court terme	2 135	1 715
Avantages de retraite	-	-
Indemnité de cessation de fonction	-	-
Paiement en actions	-	-
Total	2 135	1 215

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

- L'encours total au 31.12.2012 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs s'élève à 147 472 KDT et se détaille comme suit :

Groupe d'affaire des administrateurs	Engagement Bilan	Engagement Hors Bilan	Total
Groupe BAYAHI	60 444	52 751	113 195
Groupe BEN SEDRINE	4 843	11	4 854
Groupe ABBES	8 996	11 167	20 163
Groupe RIDHA ZERZERI	5 810	76	5 886
Groupe CHEDLY BEN AMMAR	3 314	60	3 374
Total	83 407	64 065	147 472

- L'encours total au 31.12.2012 des engagements des Directeurs Généraux Adjointes s'élève à 116 KDT.
- L'encours total au 31.12.2012 des engagements sur les entreprises liées s'élève à 35 336 KDT et se détaille comme suit :

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	12 197
CODIS	5 612
Société Arabe de Réalisations Immobilières	9 041
Arab Tunisian Lease	8 378
Arab Financial Consultants	108
Total	35 336

- L'encours total des emprunts obligataires au 31.12.2012 sur les entreprises liées s'élève à 22 050 KDT et se détaille comme suit :

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	1 200
Arab Tunisian Lease	20 850
Total	22 050

- L'encours au 31.12.2012 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit :

Groupe Arab Bank	Montant
Prêts	237 587
Emprunts	(136 617)

- L'ATB a conclu en 2012 avec Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 41,14% du capital, deux nouvelles conventions de gestion des fonds à capital risque d'un montant respectif de 27 000 KDT et 1 370 KDT portant le montant total des fonds débloqués de 140 663 KDT à 162 754 KDT au 31.12.2012.

L'ATD SICAR perçoit au titre des deux conventions les rémunérations suivantes :

- Une rémunération annuelle hors taxe de 1% prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction des autres frais et commissions;
 - Une commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées;
 - Une commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par le fonds.
- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 23,12% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 6 KDT.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,04% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 11 KDT.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 11,52% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 20, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 10,91% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 50, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 18,03% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 100, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 27,26% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT CEA, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 0,56% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT CAP, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT PLUS, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 0,71% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT PLUS, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement Axis Capital Prudent, fonds appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,41% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorerie SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 0,59% du capital au 31.12.2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorerie SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 KDT.

- L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procède à l'affichage quotidien de la valeur liquidative et mettra à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31.12.2012, rétrocèdera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0,2% sur le volume net quotidien des transactions.

L'ATB affecte au profit de l'Arab Tunisian Invest SICAF (ATI SICAF) (détenue à hauteur de 30,11% par l'ATB) un membre de son personnel salarié en qualité de Président Directeur Général. La convention conclue entre la banque et la société ATI SICAF prévoit que l'indemnité allouée au Président Directeur Général de la SICAF soit versée par l'ATB à ce dernier dans le cadre de son salaire. L'ATI SICAF s'engage de son côté à rembourser l'ATB toutes sommes payées par elle au Président Directeur Général de l'ATI.

Le montant des indemnités versées par l'ATB puis facturées à l'ATI SICAF s'élèvent à 15 KDT au cours de 2012.

A blurred photograph of a person in a grey pinstriped suit walking. The image is split horizontally: the top half shows the person from the waist up, and the bottom half shows their legs and feet on a red carpet. The text 'GROUPE ATB' is overlaid on the top half.

GROUPE

ATB

LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ATB

Le groupe ATB est composé de diverses sociétés, notamment financières, opérant dans divers domaines :

SOCIETES	ACTIVITE	Capital MD (31/12/212)
ARAB TUNISIAN LEASE - ATL	Le financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers	25.000
ARAB TUNISIAN INVEST ATI SICAF	La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières	5.775
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT ATD SICAR	La participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises notamment celles implantées dans les ZDR	2.187
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS AFC	Intermédiaire en Bourse	1.000
UNION DE FACTORING UNIFACTOR	Financement et recouvrement de créances	15.000
COMPUTER DISTRIBUTION-CODIS	Commercialisation en gros de matériels informatiques et autres produits : ordinateurs, accessoires, fournitures	1.200
ARABIA SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille en valeurs mobilières de type mixte	6.662
SANADETT SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille en valeur mobilière de type obligataire	233.188
AXIS TRESORERIE SICAV	Constitution et gestion d'un portefeuille en valeur mobilière de type obligataire et monétaire	34.845
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	Fonds commun de placement de type mixte	15.285
FCP IRADETT 20	Fonds commun de placement de type mixte	688
FCP IRADETT 50	Fonds commun de placement de type mixte	791
FCP IRADETT 100	Fonds commun de placement 100% actions	602
FCP IRADETT CEA	Fonds commun de placement de type mixte	384
FCP SALAMETT PLUS	Fonds commun de placement de type obligataire	10.035
FCP SALAMETT CAP	Fonds commun de placement de type obligataire à capitalisation	15.394

INDICATEURS CLÉS 2012

En Milliers de Dinars	Total bilan		Capitaux propres		Chiffre d'affaires		Résultat net	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Arab Tunisian Bank ATB	4 312 617	4 603 041	429 973	460 079	252 316	265 204	33 177	50 107
Arab Tunisian Lease ATL	385 711	403 036	48 990	68 928	33 098	34 188	3 462	5 338
Arab Tunisian Invest ATI SICAF	7 978	7 653	7 545	7 103	512	507	298	19
Arab Tunisian Development ATD SICAR	190 862	212 269	7 362	8 821	3 541	3 322	1 731	1 743
Arab Financial Consultants AFC	10 265	17 601	4 156	4 497	2 402	2 617	887	485
Union de Factoring UNIFACTOR	72 005	81 003	16 877	19 019	6 924	8 479	2 269	2 166
Computer Distribution CODIS	7 583	7 993	1 144	1 274	9 559	11 092	40	131
Arabia SICAV	7 494	6 796	7 430	6 728	199	170	-20	-333
SANADETT SICAV	289 630	240 578	289 390	240 362	12 025	10 489	9 613	8 932
AXIS TRESORERIE SICAV	35 764	36 065	35 690	35 991	2 073	1 625	1 422	1 131
AXIS CAPITAL PROTEGE	16 002	16 747	15 956	16 707	499	512	-226	557
IRADETT 20	709	704	707	702	37	27	19	5
IRADETT 50	987	802	984	800	38	25	15	-6
IRADETT 100	919	602	916	600	29	16	-6	-56
IRADETT CEA	417	399	412	391	12	11	-12	-36
SALAMETT PLUS	11 660	10 359	11 645	10 346	517	364	400	312
SALAMETT CAP	19 952	15 874	19 924	15 852	883	678	666	498

Les états financiers annuels du groupe ARAB TUNISIAN BANK résultent de la consolidation des états financiers de la société mère ATB et de ses filiales, notamment les entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

Dans le cadre de cette consolidation, les états financiers de l'ATB et l'ATD SICAR font l'objet d'une intégration globale alors que les états financiers des autres sociétés du groupe font l'objet d'une intégration suivant la méthode de mise en équivalence.

L'ATD SICAR a clôturé l'exercice 2012 avec un bénéfice de 1,743 MD contre 1,731 MD en 2011 en dépit d'un contexte économique difficile marqué par le déclin de l'investissement privé.

Au 31-12-2012, le bénéfice du groupe ARAB TUNISIAN BANK a atteint 52,3 MD contre 34,8 MD une année auparavant enregistrant une croissance remarquable de 50,11%. Cette performance est imputable à l'augmentation du chiffre d'affaires, la maîtrise des charges d'exploitation et la régression des dotations aux provisions.

En effet, le chiffre d'affaires du groupe a clôturé l'exercice 2012 à un niveau de 264,5 MD contre 251,9 MD en 2011 enregistrant une croissance de 5%, les charges d'exploitation ont totalisé 104,3 MD, soit le même niveau que celui de l'année dernière. Enfin les dotations aux provisions ont baissé de 48% passant de 34,8MD à 17,9 MD entre 2011 et 2012.

En conséquence, le Produit Net du groupe s'est également inscrit à la hausse et affiche au 31-12-2012 un montant de 160,1MD contre 147,6 MD au 31-12-2011.

Au terme de l'année 2012, le ROE s'élève à 10.88% : en hausse de 40,3% par rapport à l'exercice précédent au terme duquel il affichait un taux de 7,75%. Les capitaux propres se sont établis à 481,2 MD à fin 2012 en progression de 7% par rapport à fin 2011. Le total des actifs a progressé de 7,5% par rapport à la même période de l'année précédente pour afficher 4650,8 MD.

Les ressources du groupe sont principalement constituées de dépôts de la clientèle qui ont atteint 3525MD au 31-12-2012 contre 3213 MD au 31 décembre 2011, enregistrant une augmentation de 9,72%; ces dépôts représentent 84,7% du total du passif du groupe.

Le volume des créances sur la clientèle représente 53,8% du total des actifs du groupe.

Le ROA du groupe s'est établi à 1,13% à fin 2012 contre 0,81% à fin 2011; cette évolution est imputable à une augmentation du résultat net plus importante que la hausse du total actif.

Au terme de l'année 2012, le coefficient d'exploitation est resté quasi stable par rapport à son même niveau de l'année précédente : 53,84% contre 53,26%.

ARAB TUNISIAN LEASE - ATL

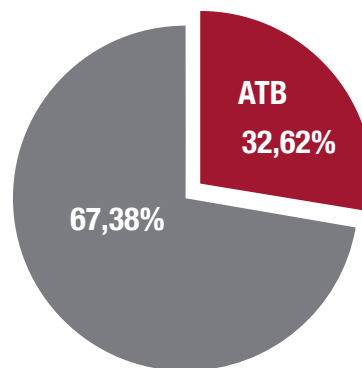
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 25.000 MD (Milliers de dinars)

Nombre d'actions : 25.000.000 actions

Valeur Nominale : 1 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ DE L'ATL

L'Arab Tunisian Lease "ATL" est une société financière non bancaire spécialisée dans le financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'ATL a été créée fin 1993 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank et de la Banque Nationale Agricole. Elle a été la quatrième société de Leasing opérationnelle en Tunisie, après Tunisie Leasing, l'Union Tunisienne de Leasing et la Compagnie Internationale de Leasing.

L'ATL concentre son activité sur le Leasing mobilier en intervenant notamment dans le financement du matériel de bâtiments et travaux publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	17.000	17.000	25.000
Cours de l'action (DT)	5,932	5,486	3,290
Bénéfices (En MD)	7.528	3.463	5.338
Nombre d'actions	17.000.000	17.000.000	25.000.000
Bénéfice /Action	0,443	0,204	0,214
Dividendes (DT)	0,200	0,200	AGO non encore tenue
PER	15,3	26,9	15,4
Dividend Yield	3,37%	3,65%	AGO non encore tenue

ARAB TUNISIAN INVEST - ATI SICAF

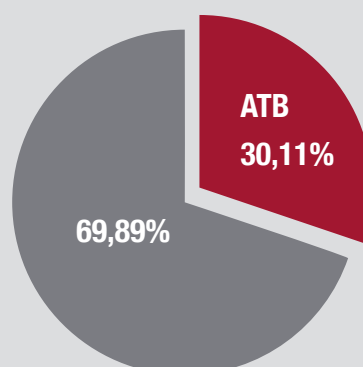
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 5.775 MD (Milliers de dinars)

Nombre d'actions : 1.155.000 actions

Valeur Nominale : 5 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ DE L'ATI SICAF

L'Arab Tunisian Invest SICAF a été créée en mai 1994, elle opère dans le secteur financier. En sa qualité de société d'investissement à capital fixe, l'ATI SICAF a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	5.775	5.775	5.775
Bénéfices (En MD)	665	298	19
Nombre d'actions	1.155.000	1.155.000	1.155.000
Bénéfice / Action (DT)	0.575	0.258	0,017
Dividende par Action (DT)	0,700	0,400	0,400

ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD SICAR

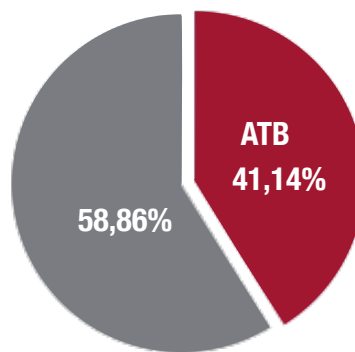
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 2.187 MD (Milliers de dinars)

Nombre d'actions : 218.750

Valeur Nominale : 10 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ DE L'ATD SICAR

L'Arab Tunisian Développement SICAR a été créée le 23 mars 2001 et a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres, des entreprises notamment celles implantées dans les zones de développement régional.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	2.187	2.187	2.187
Bénéfices (En MD)	1306	1731	1743
Nombre d'actions	218.750	218.750	218.750
Bénéfice / Action (DT)	5,973	7,914	7,969
Dividende par Action (DT)	1,200	1,300	1,400

ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC

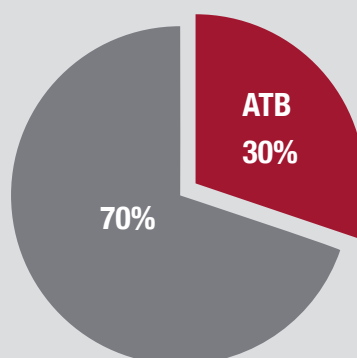
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 1.000 MD (Milliers de dinars)

Nombre d'actions : 200.000 actions

Valeur Nominale : 5 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ DE L'AFC

L'Arab Financial Consultants est une société anonyme, « intermédiaire en Bourse » ayant pour objet :
la négociation des valeurs mobilières pour le compte de ses clients,
la gestion libre et sous mandat des portefeuilles clients,
le placement des titres sur le marché des émissions au profit de tout émetteur,
et les opérations annexes et connexes compatibles avec son objet social.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	1.000	1.000	1.000
Bénéfices (En MD)	734	887	485
Nombre d'actions	200.000	200.000	200.000
Bénéfice / Action (DT)	3,671	4,434	2,426
Dividende par Action (DT)	0,750	0,750	AGO non encore tenue

UNION DE FACTORING - UNIFACTOR

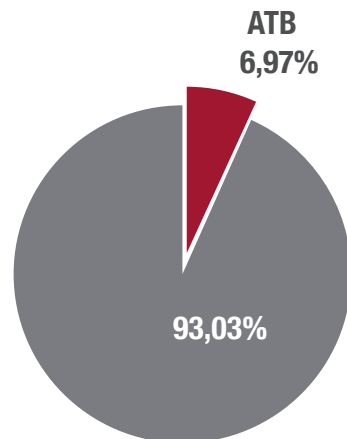
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 15.000 MD (Milliers de dinars)

Nombre d'actions : 3.000.000 actions

Valeur Nominale : 5 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



86

ACTIVITÉ DE L'UNIFACTOR

La société « Union de Factoring » est une société anonyme créée en avril 2000 ayant pour objet la création et l'exploitation d'un établissement financier pratiquant les opérations de factoring et les opérations connexes.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	15.000	15.000	15.000
Bénéfices (En MD)	1 908	2 269	2 166
Nombre d'actions	2.000.000	3.000.0000	3.000.0000
Bénéfice / Actions (DT)	0,636	0 ,756	0,722
Dividende par Action (DT)	-	-	AGO non encore tenue

COMPUTEUR DISTRIBUTION - CODIS

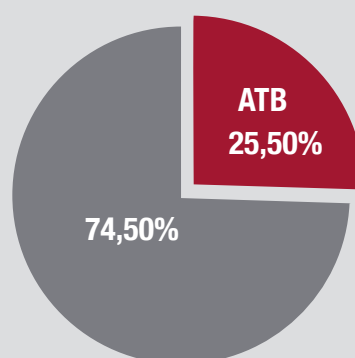
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 1.200 MD (Milliers de dinars)

Nombre d'actions : 12.000 actions

Valeur Nominale : 100 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ DE CODIS

La société « COMPUTER DISTRIBUTION » S.A. a été créée en septembre 1998, elle est spécialisée dans la commercialisation en gros de tous les matériels et autres produits, en particulier ordinateurs et accessoires, fournitures et matériel de télécommunication, ainsi que tous les logiciels, services, conseils et assistance se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport local et à distance de l'information et de données sous toutes ses formes.

PRINCIPAUX INDICATEURS

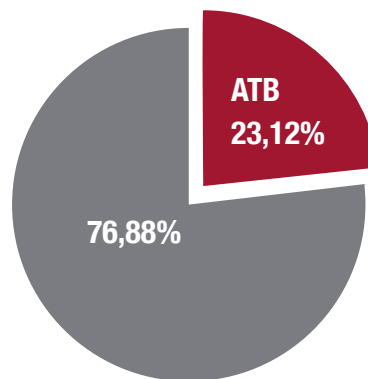
	2010	2011	2012
Capital (En MD)	1.200	1.200	1.200
Bénéfices (En MD)	74	40	131
Nombre d'actions	12.000	12.000	12.000
Bénéfice / Actions (DT)	6,139	3,301	10,886
Dividende par Action (DT)	-	-	AGO non encore tenue

ARABIA SICAV

CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 6.662 MD
 Nombre d'actions : 94 910
 Valeur Nominale : 100 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



88

ACTIVITÉ DE L'ARABIA SICAV

L'Arabia Sicav, S.A créée en 1994, est une société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. L'actif est constitué principalement d'actions et obligations.

PRINCIPAUX INDICATEURS

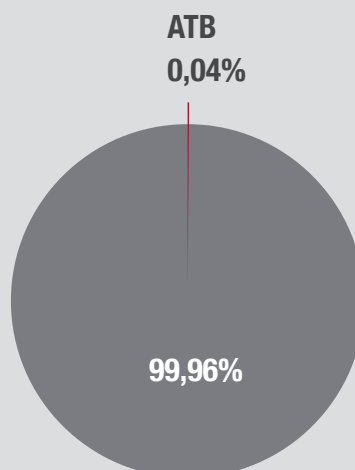
	2010	2011	2012
Capital (En MD) (variable)	7450	7 329	6 662
Bénéfices (En MD)	666	-20	-333
Valeur liquidative	76,52	75,43	70,891
Nombre d'actions	98509	98509	94910
Bénéfice / Action (DT)	6,759	-	-
Dividende par Action (DT)	0,77	1.023	AGO non encore tenue
Rendement	9,89%	-0,27%	-4,66%

SANADETT SICAV

CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 233.188 MD
Nombre d'actions : 2.240.895
Valeur Nominale : 100 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ DE SANADETT SICAV

Sanadett Sicav, S.A créée en 2000, est une société d'investissement à capital variable qui a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire. Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD) (variable)	231.841	279.059	233.188
Bénéfices (En MD)	10.973	9613	8932
Nombre d'actions	2 228 185	2 686 400	2 240 895
Valeur Liquidative (DT)	108,213	107,724	107,262
Bénéfice / Action (DT)	4,925	3,578	3,986
Dividende par Action (DT)	4,160	3,845	AGO non encore tenue
Rendement	3,62%	3,39%	3,14%

AXIS TRESORERIE SICAV

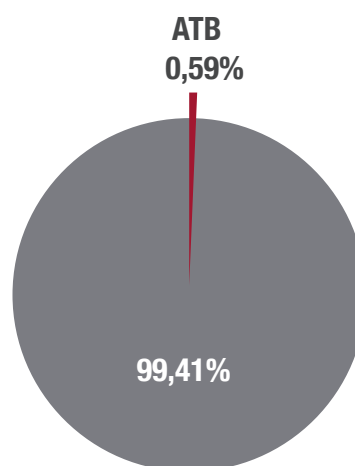
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital Social : 34.845 MD

Nombre d'actions : 337.557

Valeur Nominale : 100 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ D'AXIS TRESORERIE SICAV

Axis Trésorerie SICAV est une société à capital variable créée en 2003, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire et monétaire. Les ressources de la société sont constituées de fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD) (variable)	33.987	34.430	34.845
Résultat Net (En MD)	1.620	1.422	1.131
Nombre d'actions	327.337	332.831	337.557
Valeur Liquidative (DT)	107,132	107,231	106,623
Bénéfice / Action (DT)	4,950	4,273	3,351
Dividende par Action (DT)	3,301	3,786	AGO non encore tenue
Rendement	3,70%	3,17%	2,96%

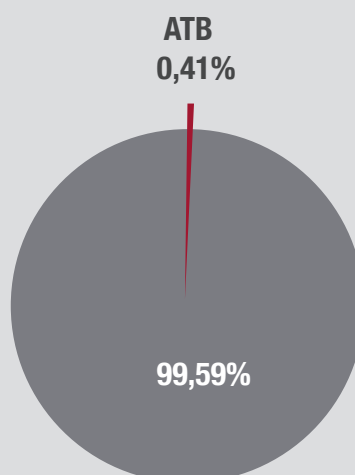
AXIS CAPITAL PRUDENT

CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital : 15.285 MD

Nombre de parts : 7.236parts

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ D'AXIS CAPITAL PRUDENT

Axis Capital Prudent est un fonds commun de placement de type mixte.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD) (variable)	19 948	14 755	15 285
Résultat Net (En MD)	1918	-226	557
Valeur Liquidative (DT)	2223,730	2 229,421	2 308,851
Bénéfice/Part (DT)	200,7	-	77,043
Nombre de parts	9554	7157	7 236
Rendement	11,44%	0,26%	3,56%

IRADETT 20

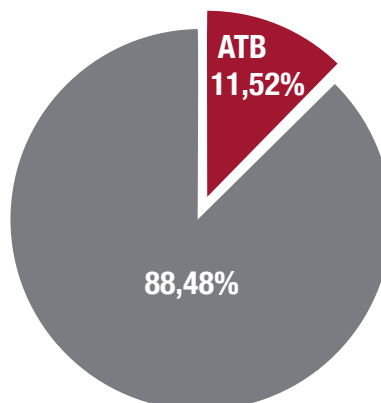
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital : 688 MD

Nombre de parts : 60 749 parts

Valeur Nominale : 10 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



92

ACTIVITÉ D'IRADETT 20

IRADETT 20 est un fonds commun de placement de type mixte prudent à dominante obligations et 20% maximum sous forme d'actions.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	1173	690	688
Résultat Net (En MD)	44	19	5
Valeur Liquidative (DT)	11,729	11,734	11,554
Nombre de parts	102.072	60.252	60.749
Bénéfice / part (DT)	0,427	0,313	0,087
Dividende unitaire (DT)	0,215	0,288	0,226
Rendement	4,15%	1,83%	0,97%

IRADETT 50

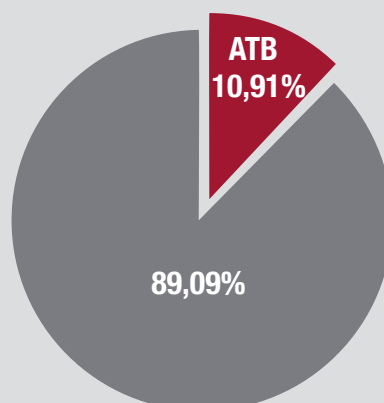
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital : 791 MD

Nombre de parts : 64 161 parts

Valeur Nominale : 10 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ D'IRADET 50

IRADET 50 est un fonds commun de placement de type mixte équilibré à hauteur de 50% en obligations et 50% en actions.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	1177	968	791
Résultat Net (En MD)	65	15	-6
Valeur Liquidative (DT)	12,762	12,708	12,465
Nombre de parts	93 508	77 413	64 161
Bénéfice / part (DT)	0,690	0,200	-
Dividende unitaire (DT)	0,160	0,207	0,138
Rendement	5,44%	0,83%	-0,28%

IRADETT 100

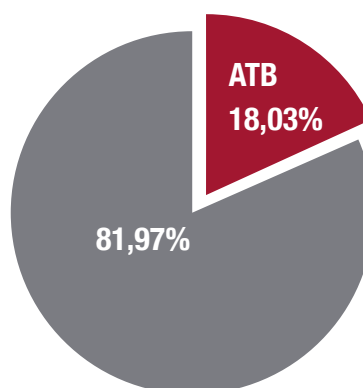
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital : 601 MD

Nombre de parts : 38 824 parts

Valeur Nominale : 10 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ D'IRADETT 100

IRADET 100 est un fonds commun de placement de type dynamique 100% en actions.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	1137	906	601
Résultat Net (En MD)	55	-6	-56
Valeur liquidative (DT)	16,887	16,973	15,460
Nombre de parts	67.601	53.495	38.824
Bénéfice / Part (DT)	0,819	-	-
Dividende unitaire (DT)	0,030	0,175	
Rendement	7,88%	0,51%	-7,88%

IRADETT CEA

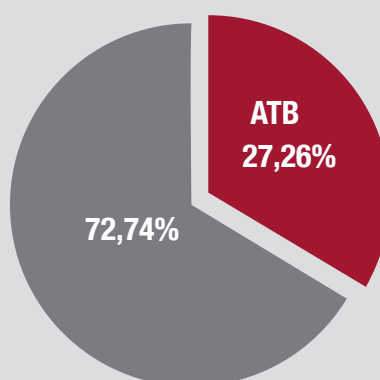
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital : 384 MD

Nombre de parts : 25.677 parts

Valeur Nominale : 10 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ D'IRADETT CEA

IRADETT CEA est un fonds commun de placement de type mixte dédié aux Comptes Epargne Actions et ce, conformément à la réglementation en vigueur : min 80% en actions et le reste en BTA.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	504	404	384
Résultat Net (En MD)	56	-12	-36
Valeur liquidative (DT)	17,442	16,954	15,239
Nombre de parts	29.364	24.301	25677
Bénéfice / Part(DT)	1,907	-	-
Dividende unitaire (DT)	0,270	0,325	-
Rendement	14,02%	-1,25%	-8,20%

SALAMETT PLUS

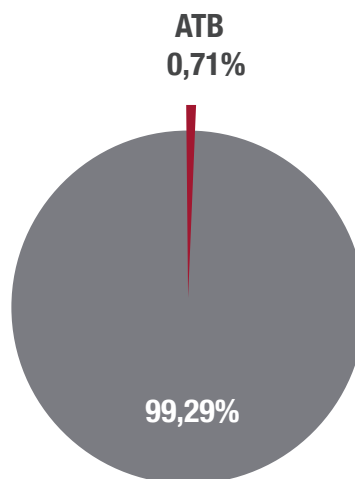
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital : 10.034 MD

Nombre de parts : 989 158 parts

Valeur Nominale : 10 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



96

ACTIVITÉ DE SALAMETT PLUS

SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligataire.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	11913	11204	10034
Résultat Net (En MD)	458	400	312
Valeur liquidative (DT)	10,536	10,515	10,459
Nombre de parts	1174267	1107380	989158
Bénéfice / Part(DT)	0,390	0,361	0,315
Dividende unitaire (DT)	0,370	0,397	0,314
Rendement	0,40%	3,31%	0,26%

SALAMETT CAP

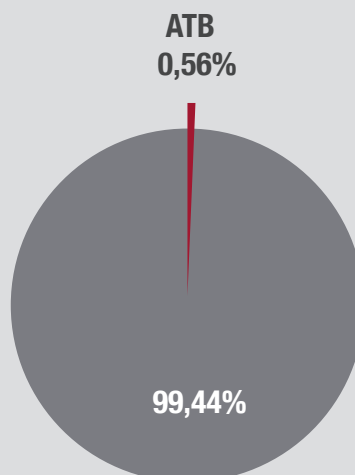
CAPITAL & ACTIONNARIAT

Capital : 15.394 MD

Nombre de parts : 1.256.776 parts

Valeur Nominale : 10 DT

RÉPARTITION DU CAPITAL



ACTIVITÉ DE SALAMETT CAP

SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type obligataire à capitalisation donc sans distribution de dividendes.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2010	2011	2012
Capital (En MD)	21.026	19.262	15.394
Résultat Net (En MD)	995	666	498
Valeur Liquidative (DT)	11,840	12,245	12,613
Nombre de parts	1.837.198	1.627.150	1.256.776
Bénéfice / Part (DT)	0,541	0,409	0,396
Rendement	4,79%	3,42%	3,01%

A photograph showing several people in business attire gathered around a table. One person is holding a tablet computer, and another is pointing at the screen. The scene is brightly lit, suggesting an office or meeting room environment.

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORTS DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ÉTATS
FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU TITRE DE L'EXERCICE
2012

A solid red background with a faint, semi-transparent image of a white coffee cup on a saucer. The cup is positioned in the lower center of the frame.

AVRIL 2013

SOMMAIRE

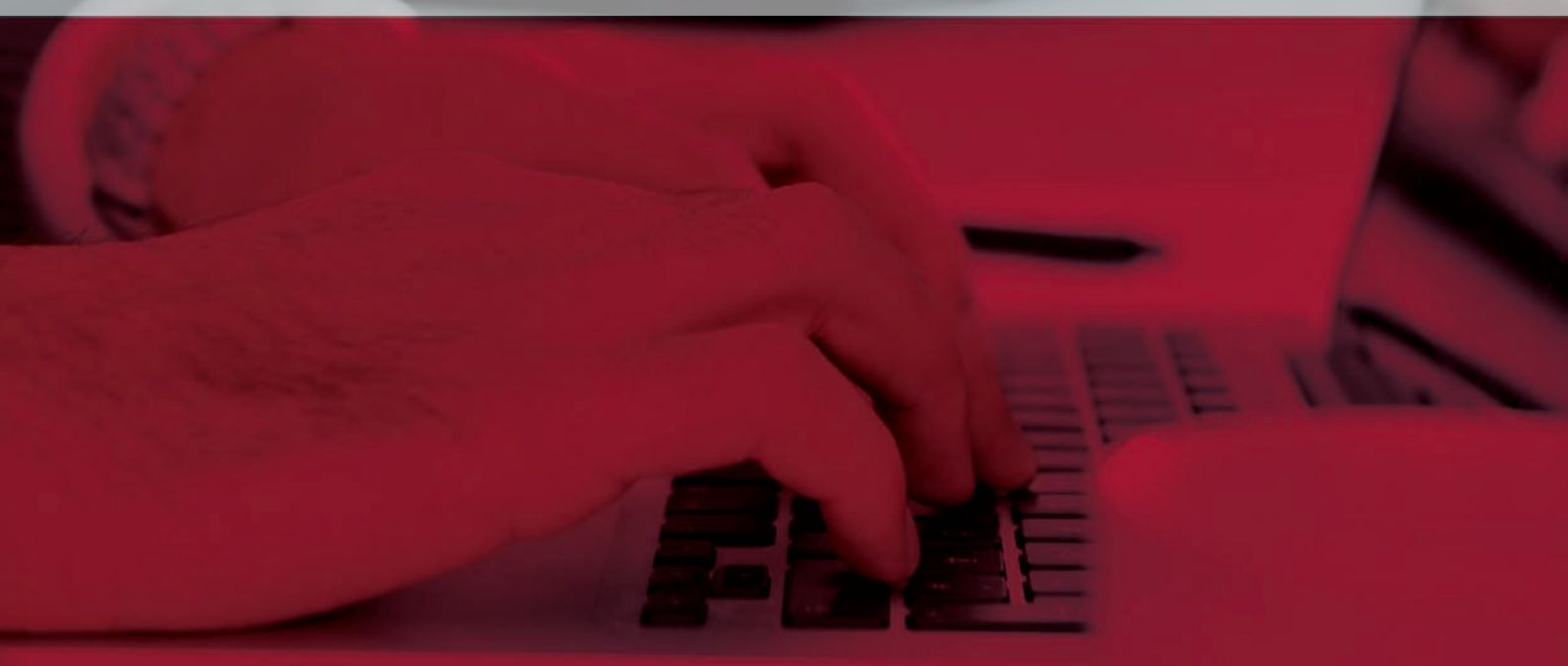
100.
RAPPORT GÉNÉRAL

103.
ÉTATS FINANCIERS

A blurred background image showing several people in an office setting, likely a meeting or collaborative work environment. The image is semi-transparent, allowing the text to be clearly visible.

ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT GÉNÉRAL





Membre de CPA International
10, Ibn Hafsa, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les jardins du lac B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2012**

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 481 267 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 52 342 KDT.

1 Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2 Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent

de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueilli sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3 Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4 Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus indiquée, nous attirons votre attention sur le fait que les états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du groupe, ne sont pas audités.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

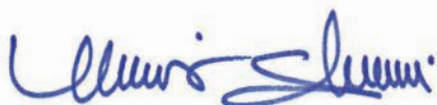
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2012.

Tunis, le 12 Avril 2013
Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit & Conseil

Chiheb GHANMI



Pour le Consortium
FMBZ KPMG / CMC DFK

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



A person's hands are shown holding a tablet computer. The tablet screen displays several financial charts: a pie chart in the top right, a line graph in the middle left, a bar chart in the middle right, and another line graph in the bottom right. The person is holding a stylus over the tablet. The background is dark and out of focus.

ARAB TUNISIAN BANK

ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS
ARRÊTÉS AU
31 DÉCEMBRE 2012

A solid red background with three vertical, slightly slanted bars of varying heights on the left side.

AVRIL 2013

BILAN CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

(UNITÉ : EN 1000 DT)

	Notes	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	144 048	45 423
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	672 826	515 736
Créances sur la clientèle	3	2 502 221	2 329 848
Portefeuille-titres commercial	4	896 460	1 079 111
Portefeuille d'investissement	5	244 098	216 661
Titres mis en équivalence	6	71 340	70 090
Valeurs immobilisées	7	62 847	65 533
Autres actifs	8	56 980	39 792
TOTAL ACTIF		4 650 820	4 326 194
PASSIF			
Banque centrale et CCP		44 279	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	370 398	466 681
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 525 474	3 213 085
Emprunts et ressources spéciales	11	188 429	199 115
Autres passifs	12	36 277	29 759
TOTAL PASSIF		4 164 857	3 908 640
CAPITAUX PROPRES			
	13		
Capital		100 000	100 000
Réserves groupe		328 925	314 929
Résultats consolidé de l'exercice		52 342	34 869
TOTAL CAPITAUX PROPRES		481 267	449 798
Part des minoritaires dans les réserves		3 694	2 767
Part des minoritaires dans le résultat		1 002	989
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ET PART DES MINORITAIRES		4 650 820	4 326 194

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

(UNITÉ : EN 1000 DT)

	31.12.2012	31.12.2011
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	220 203	203 276
Crédits documentaires	419 318	438 127
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	639 521	641 403
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	271 765	344 959
Engagements sur titres	4 368	2 793
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	276 133	347 752
ENGAGEMENTS REÇUS		
Garanties reçues	905 763	756 921

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

(UNITÉ : EN 1000 DT)

	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	14	153 184	145 287
Commissions (en produits)	15	37 816	33 481
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	16	64 317	62 973
Revenus du portefeuille d'investissement	17	9 189	10 170
Total produits d'exploitation bancaire		264 506	251 911
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	18	100 358	100 438
Commissions encourues		4 027	3 803
Total charges d'exploitation bancaire		104 385	104 241
PRODUIT NET BANCAIRE		160 121	147 670
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	(14 922)	(32 902)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	(2 981)	(1 956)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		3 181	3 296
Autres produits d'exploitation		96	92
Frais de personnel		(48 307)	(44 046)
Charges générales d'exploitation		(27 274)	(24 126)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(10 633)	(10 479)
RESULTAT D'EXPLOITATION		59 281	37 548
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		(802)	286
Impôt sur les bénéfices		(5 135)	(1 977)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		53 344	35 858
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		53 344	35 858
Part des minoritaires		1 002	989
RESULTAT NET DU GROUPE		52 342	34 869

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

(UNITÉ : EN 1000 DT)

	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		344 723	338 949
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(182 840)	(199 944)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		85 516	(39 493)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(192 692)	(105 477)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		338 315	353 145
Titres de placement		156 038	(257 123)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(43 379)	(41 453)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(36 908)	(35 492)
Impôt sur les sociétés		(3 619)	(2 814)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		465 154	10 298
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 532	9 383
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(43 808)	(57 618)
Acquisitions / Cessions sur immobilisations		(5 644)	(8 148)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(37 920)	(56 383)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'actions		-	-
Emission / Remboursement d'emprunts		(7 514)	(2 251)
Augmentation / Diminution ressources spéciales		(9 213)	(41 930)
Dividendes versés		(19 883)	(17 492)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(18 184)	(61 673)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(209)	122
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		408 841	(107 636)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		106 609	106 609
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	21	515 450	(1 027)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers annuels du groupe Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2012, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} janvier 1999, les normes comptables relatives à la consolidation (normes 35 à 37), ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, la circulaire n° 2012-04 du 12 avril 2012 et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

2-1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'ATB et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

2-2. MÉTHODE DE CONSOLIDATION

■ Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par l'ATB. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

■ La mise en équivalence

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés de l'ATB :

Sociétés	Secteur	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Arab Tunisian Bank	Financier	Mère	Intégration globale	99,98%
Arab Tunisian Lease	Financier	Associée	Mise en équivalence	33,55%
Arab Tunisian Invest	Financier	Associée	Mise en équivalence	30,77%
Arab Tunisian Develop	Financier	Filiale	Intégration globale	43,24%
AFC	Financier	Associée	Mise en équivalence	33,07%
UNIFACTOR	Financier	Associée	Mise en équivalence	11,99%
Arabia Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	23,11%
Sanadett Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	11,16%
Axis Trésorerie	Financier	Associée	Mise en équivalence	1,14%
Axis Prudent	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,77%
FCP IRADETT 20	Financier	Associée	Mise en équivalence	27,97%
FCP IRADETT 50	Financier	Associée	Mise en équivalence	24,95%
FCP IRADETT 100	Financier	Associée	Mise en équivalence	23,04%
FCP IRADETT CEA	Financier	Associée	Mise en équivalence	30,00%
FCP SALAMETT PLUS	Financier	Associée	Mise en équivalence	35,09%
FCP SALAMETT CAP	Financier	Associée	Mise en équivalence	57,39%
CODIS	Commercial	Associée	Mise en équivalence	25,49%

3. MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

RÈGLES DE PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

■ Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

■ Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios, dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

■ Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS ET DES PROVISIONS Y AFFÉRENTES

ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2012, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- **Actifs courants (Classe 0)** : sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré;
- **Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)** : font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré;
- **Actifs incertains (Classe 2)** : font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain;
- **Actifs préoccupants (Classe 3)** : font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé;
- **Actifs compromis (Classe 4)** : font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

PROVISIONS

■ Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

■ Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, l'Arab Tunisian Bank a procédé à la comptabilisation, par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2012, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 11 281 KDT. Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par l'Arab Tunisian Bank a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2012.
- Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-Président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation.
- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2012. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2012 sur la même proportion en 2011. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.

Par ailleurs la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire :

- Non prise en compte des impayés d'un Groupe de sociétés qui ont fait l'objet de recouvrement significatif au cours de l'exercice 2012.
 - Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2012-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

■ Provisions sur éléments d'actifs :

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

RÈGLES DE CLASSIFICATION ET D'ÉVALUATION DES TITRES ET CONSTATATION DES REVENUS Y AFFÉRENTS

CLASSEMENT DES TITRES

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

■ Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide;
- Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois.

■ Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

ÉVALUATION DES TITRES

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Titres mis en équivalence : les variations de la quote-part de la société mère dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif du bilan consolidés sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

RÈGLES DE CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES, DE RÉÉVALUATION ET DE CONSTATATION DES RÉSULTATS DE CHANGES

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêt;
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable, la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autre part les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change, est prise en compte en résultat de la période concernée.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	2%
Immeuble hors exploitation	10%
Mobilier et matériels de bureau	10%
Matériels de transport	20%
Matériel de sécurité & coffre	5%
Matériel informatique	20%
Logiciels	20%
Œuvres d'art	10%
A. A & Installations	10%

114

4. MÉTHODES SPÉCIFIQUES À LA CONSOLIDATION

TRAITEMENT DES ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

■ L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

■ Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

HOMOGÉNÉISATION ET ÉLIMINATION DES SOLDÉS ET TRANSACTIONS INTRA-GROUPE

Les opérations et transactions internes sont traitées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du périmètre;
- des commissions entre sociétés du périmètre;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre;
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de l'ATB.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnelle au prorata du pourcentage d'intérêt.

TRAITEMENT DE L'IMPÔT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

5. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

5.1 ACTIF

NOTE 1 : CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 144 048 KDT au 31 décembre 2012 contre 45 423 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 98 625 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Caisse	42 904	22 960
Compte courant BCT	101 092	22 414
I B S Transport de fonds	26	32
Compte courant postal	17	14
Traveller's Chèques	9	3
Total	144 048	45 423

NOTE 2 : CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 672 826 KDT au 31 décembre 2012 contre 515 736 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 157 090 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
DAV auprès des banques	62 834	27 568
Prêts BCT	187 387	79 649
Prêts interbancaire	81 000	96 000
Prêts en devises	250 468	260 220
Prêts accordés aux établissements financiers	33 054	29 817
C.C.ste de leasing	7 697	6 110
Autres créances	31 362	5 050
Créances rattachées	494	569
Valeurs non imputées	18 530	10 753
Total	672 826	515 736

NOTE 3 : CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2012 un solde net de 2 502 221 KDT contre 2 329 848 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 172 373 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Comptes ordinaires débiteurs	335 480	262 017
Portefeuille escompte	239 672	222 100
Crédits à la clientèle non échus	1 855 567	1 735 991
Créances douteuses et litigieuses	146 236	142 270
Produits à recevoir	11 513	22 330
Produits perçus d'avance	(3 871)	(2 266)
Créances impayées	117 792	144 667
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 702 389	2 527 109
Avances sur placements à terme	10 319	4 084
Créances rattachées sur avances placements à terme	10 335	1 781
Autres valeurs à imputer	9	352
Autres créances	3 795	3 189
Total Autres créances	24 458	9 406
Total brut des créances sur la clientèle	2 726 847	2 536 515
A déduire couverture :		
Agios réservés	(42 618)	(39 030)
Provisions	(182 008)	(167 637)
Total Provisions et agios	(224 626)	(206 667)
Total net des créances sur la clientèle	2 502 221	2 329 848

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2012 à 896 460 KDT contre 1 079 111 KDT à fin 2011, soit une diminution nette de 182 651 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Bons de Trésor	870 863	1 039 220
Décote	(12 187)	(18 018)
Primes	1 592	609
Titres de placement	10 074	22 007
Créances et dettes rattachées	26 118	35 293
Total	896 460	1 079 111

NOTE 5 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde net de cette rubrique s'élève à 244 098 KDT au 31 décembre 2012 contre 216 661 au 31 décembre 2011, soit une augmentation nette de 27 437 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Titres d'investissement	90 607	74 367
SICAR Fonds gérés	11 871	12 026
Titres de participations	144 651	129 502
Participation en rétrocession	2 010	2 080
Créances rattachées	8 621	10 923
Total brut du portefeuille d'investissement	257 760	228 898
Provisions	(9 619)	(8 807)
Plus-value réservées	(4 043)	(3 430)
Total provisions et plus-value réservées	(13 662)	(12 237)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	244 098	216 661

NOTE 6 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'ATB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 71 340 KDT à la date du 31 décembre 2012 contre 70 090 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Titres A T L	22 901	16 002
Titres A T I	2 203	2 336
Titres A F C	1 489	1 376
Titres UNIFACTOR	2 280	2 006
Titres Arabia Sicav	1 555	1 655
Titres Sanadett Sicav	26 814	31 424
Titres Axis Trésorerie	410	516
Titres Axis Prudent	129	124
Titres CODIS	325	292
FCP IRADETT 20	196	199
FCP IRADETT 50	200	209
FCP IRADETT 100	138	152
FCP IRADETT CEA	117	130
FCP SALAMETT PLUS	3 485	1 756
FCP SALAMETT CAP	9 098	11 913
Total Titres mis en équivalence	71 340	70 090

NOTE 7 : VALEURS IMMOBILISÉES

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2012 à 62 847 KDT contre 65 533 KDT au 31 décembre 2011, soit une diminution de 2 687 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.11	Acquisition	Cession	VB au 31.12.12	Amortissements cumulés au 31.12.12	Reprises de 2012	V Nette au 31.12.12
Terrains	6 087	1 511	2 600	4 998	0	0	4 998
Immeubles	21 630	1 307	0	22 937	10 074	0	12 863
Matériels et Mobiliers	5 529	353	32	5 850	3 769	30	2 111
Matériels informatiques	24 316	1 134	561	24 889	19 870	535	5 554
Matériels roulants	6 440	228	411	6 257	4 899	409	1 767
Autres Immobilisations	58 902	8 451	3 530	63 823	31 771	43	32 095
Ecart d'acquisition	3 358	758	0	4 116	657	0	3 459
Total	126 262	13 742	7 134	132 870	71 040	1 017	62 847

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 56 980 KDT contre 39 792 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 17 187 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Crédits & Avances aux Personnels	15 850	15 136
Impôts Actif	4 325	6 593
Impôts différés Actif	69	105
Stocks Imprimés & Fournitures	578	577
Charges à répartir	457	730
Comptes d'attente	40 255	20 555
Crédits pris en charge par l'Etat	405	405
Provision sur autres actifs	(4 959)	(4 309)
Total	56 980	39 792

Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 457 KDT au 31 décembre 2012 contre un montant de 730 KDT à fin 2011, soit une diminution de 273 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2012	Résorptions cumulées Déc-11	Résorption exercice 2012	Résorptions cumulées Déc-12	V.Netto Déc 2012
Frais de publicité	8 975	8 834	141	8 975	-
Autres charges à répartir	967	967	132	510	457
Total	9 942	9 212	279	9 485	457

5.2 PASSIF

NOTE 9 : DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 466 681 KDT au 31 décembre 2011 à 370 898 KDT au 31 décembre 2012.

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Dépôts à vue	4 772	6 669
Emprunts	365 371	452 638
Dettes rattachées	253	317
Autres dépôts à affecter	2	7 057
Total	370 898	466 681

NOTE 10 : DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 525 474 KDT au 31 décembre 2012 contre 3 213 085 KDT au 31 décembre 2011.

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Dépôts à vue	1 200 590	1 181 114
Dépôts à terme	1 498 809	1 331 409
Comptes d'épargne	620 875	538 707
Autres sommes dues à la clientèle	194 775	143 861
Dettes rattachées	10 425	17 994
Total	3 525 474	3 213 085

NOTE 11 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 188 429 KDT au 31 décembre 2012 contre 199 115 KDT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 10 686 KDT.

Désignation	31.12.2012	31.12.2011
Dotation FOPRODI	200	200
Dotation FONAPRA	1 745	1 794
Lignes de crédit extérieures	60 804	61 058
Emprunt obligataire	83 481	90 995
Autres ressources	39 031	41 666
Intérêts courus	3 168	3 402
Total	188 429	199 115

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2012 à 36 277 KDT contre 29 759 KDT à fin 2011, soit une augmentation de 6 518 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2012	31.12.2011
Frais liés au Personnel	13 221	10 515
Divers frais à payer	8 399	8 351
Impôts Passifs	7 539	5 993
Provisions pour risques et charges	2 800	3 736
Comptes d'attente	4 318	1 164
Total	36 277	29 759

5.3 CAPITAUX PROPRES

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

A la date du 31 décembre 2012, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres et les intérêts des minoritaires avant affectation ont atteint 485 963 KDT à fin 2012 contre 453 554 KDT à fin 2011, soit une augmentation de 32 409 KDT ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2012 avant affectation	Solde au 31.12.2011 avant affectation
Capital	100 000	100 000
Réserves consolidés	328 925	314 929
Résultat consolidé	52 342	34 869
Total capitaux propres groupe	481 267	449 798
Part des minoritaires dans les réserves	3 694	2 767
Part des minoritaires dans le résultat	1 002	989
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	485 963	453 554

5.4 ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE 14 : INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 153 184 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 145 287 KDT au cours de l'exercice 2011 :

Désignation	2012	2011
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	9 655	7 908
Intérêts sur crédit CT & MLT	120 126	112 258
Intérêts sur comptes courants débiteurs	21 638	22 711
Profit / Perte vente et achat à terme devises	1 765	2 410
Total	153 184	145 287

NOTE 15 : COMMISSIONS (EN PRODUITS)

Les commissions ont totalisé un montant de 37 816 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 33 481 KDT au cours de l'exercice 2011 :

Désignation	2012	2011
Commissions sur comptes et moyens de paiement	20 943	18 319
Commissions sur opérations internationales	3 429	3 247
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	7 669	6 667
Récupérations et autres commissions	5 775	5 248
Total	37 816	33 481

NOTE 16 : GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 64 317 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 62 973 KDT au cours de 2011 :

Désignation	2012	2011
Produits sur Bons de Trésor	49 407	59 849
Décote sur titres de transactions	(4 704)	(7 123)
Prime sur titres de transactions	11 452	411
Produits sur placements	150	65
Gains sur portefeuille-titres commercial	56 305	53 202
Profit / Perte sur opérations de change	81	2 474
Profit / Perte sur positions de change au comptant	8 714	12 755
Profit / Perte sur position de change à terme	(783)	(5 458)
Gains sur opérations financières	8 012	9 771
Total	64 317	62 973

NOTE 17 : REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 9 189 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 10 170 KDT au cours de l'exercice 2011 :

Désignation	2012	2011
Produits de valeurs mobilières	4 742	3 925
Produits sur participations en portage et fonds gérés	4 447	6 245
Total	9 189	10 170

NOTE 18 : INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 100 358 KDT au cours de l'exercice 2012 contre un montant de 100 438 KDT au cours de 2011 :

Désignation	2012	2011
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	19 423	13 112
Intérêts / ressources spéciales et emprunt obligataire	6 495	7 199
Intérêts sur dépôts à terme	49 875	54 004
Intérêts sur comptes d'épargne	12 976	13 101
Intérêts sur dépôts à vue	11 589	13 022
Total	100 358	100 438

NOTE 19 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN & PASSIF

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 14 922 KDT au cours de 2012 contre un montant de 32 902 KDT au cours de 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	2012	2011
Dotations aux provisions / créances et pour passifs	29 497	29 713
Dotations aux provisions collectives	4 483	11 281
Perte sur créances	855	2 416
Reprises provisions	(19 913)	(10 508)
Total	14 922	32 902

NOTE 20 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 2 981 KDT au cours de 2012 contre un montant de 1 956 KDT au cours de 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	2012	2011
Dotation aux provisions / portefeuille investissement	3 074	3 978
Reprises / provisions pour dépréciation titres	(93)	(2 022)
Total	2 981	1 956

5.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 21 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉ

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2012 un solde de 515 450 KDT contre un solde de (1 027) KDT au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	2012	2011
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	186 822	(166 517)
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	49 572	319 263
Titres des sociétés cotées et des sicav	105 855	(12 565)
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	173 201	(141 208)
Total	515 450	(1 027)



ARAB TUNISIAN BANK

RÉSOLUTIONS AGO
20 AVRIL 2013

EXERCICE 2012

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2013

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après lecture du Rapport d'activité de la banque au titre de l'exercice 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve le Rapport d'activité tel que présenté par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après lecture du Rapport Général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats financiers tel qu'arrêtés au 31-12-2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉSOLUTION

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation des bénéfices de l'exercice 2012 comme suit :

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES - EXERCICE 2012	
Bénéfice de l'exercice	50 106 971,567
Réserves pour réinvestissements exonérés	48 975 000,000
Reliquat distribuable	1 131 971,567
Report à nouveau	14 458,429
Réserves disponibles	20 860 000,000
Sommes à affecter	22 006 429,996
Dividendes à distribuer (22%)	22 000 000,000
Report à nouveau	6 429,996

La date de mise en paiement des dividendes a été fixée à compter du **24-04-2013**.

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de Jetons de présence, pour chaque administrateur et conseiller tel que décidé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2006, un montant brut de 31 250,000 DT correspondant à un montant net d'impôt de 25 000,000 DT pour l'exercice clos au 31-12-2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIÈME RÉOLUTION


Après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire l'approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31-12-2012 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



ARAB TUNISIAN BANK

AGENCES ATB

CORRESPONDANTS
ÉTRANGERS
BANQUES ASSOCIÉES

AGENCES ATB

Zone ou Agence	Directeur De Zone/Directeur d' Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
CENTRALE	Chaker JEDIDI	71 351 155	71 347 270	9 Rue H.Nouira - 1001 Tunis	03/07/1989
TUNIS CENTRE	Mohamed Tahar ABDELLATIF	71 320 567	71 327 028	21 Rue El Jazira - 1000 Tunis	
JAZIRA	Jamila FLISS	71 320 567	71 327 028	21 Rue El Jazira - 1000 Tunis	31/12/1959
Bureau EZZITOUNA	Mohamed Tahar ABDELLATIF	71 327 955	71 327 948	83 Rue Jemaa Erritouna 1000 Tunis	16/07/2010
EL MORKADH	Koussai MESSEK	71 340 641	71 340 799	Angle Rue El Morkadh et Place des Chevaux 1008 Tunis	18/11/2005
SIDI EL BECHIR	Jamila FLISS	71 333 638	71 333 651	Sidi El Bechir - 1001 Tunis	31/12/2006
IBN SINA	Naoufel MEKKI	71 270 222	71 270 299	Angle Rue 10236 et Rue Belgacem El Bazmi - Cite Ibn Sina - 1009 Tunis	19/06/2007
MONTFLEURY	Saber NASRI	71 490 562	71 490 770	10 Rue du Sahel - Montfleury 1008 Tunis	30/05/2008
BAB SOUIKA	Mohamed BEN ABDELAZIZ	71 569 621	71 569 598	Centre Commercial de Bab Souika - 1006 El Halfaouine	03/10/2008
BAB BNET	Mohamed BEN ABDELAZIZ	71 568 130	71 568 410	42 Bis Avenue Bab Bnet 1006 Tunis	29/10/2008
AV.H.BOURGUIBA	Chaker JEDIDI	71 254 202	71 254 180	39 Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis	11/11/2008
SAKKAJINE	Koussay MESSEK	71 576 650	71 576 620	31 Rue Souk Sakkajine 1008 Tunis	06/09/2010
ENNAJEH	Wadii SABRI	71 589 196	71 589 208	44 Rue 4020 - Mellassine	22/08/2011
TUNIS NORD	Mohamed BEN MAHMOUD	71 752 087	71 750 590	Immeuble Sawarby Centre Urbain Nord - 1003 Tunis Charguia	
KRAM	Houcine BOUGHANMI	71 730 973	71 731 630	227 Av H.Bourguiba - 2050 Le Kram	02/07/1993
ARIANA	Kamel MGAIDI	71 702 222	71 703 463	Angle Av A.Khaptani et H. Khafacha - 2080 Ariana	22/10/1993
LAC	Faker AYADI	71 860 862	71 860 843	Immeuble Badr - Les Berges du Lac - Tunis	03/11/1995
CHARGUIA	Slim DEROUICHE	71 752 087	71 750 590	Immeuble Sawarby Centre Urbain Nord - 1003 Tunis Charguia	20/11/2003
EL AOUINA	Melik JEMAIL	70 727 477	70 727 488	23 Avenue Mongi Slim - Cite Taieb Mhiri - 2036 El Aouina	29/12/2005
RAOUED	Mohamed Adnene ZRELLI	71 757 505	71 756 638	95 Avenue Fethi ZOUHIR 2083 Route de Raoued	13/12/2006

Zone ou Agence	Directeur De Zone/Directeur d' Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
LA GOULETTE	Abdelkader ALLOUCHE	71 736 600	71 736 112	Avenue Franklin Roosevelt Immeuble Casino 2060 La Goulette	05/03/2007
BOX AEROPORT	Slim DEROUICHE	71 955 237	71 955 237	L'Aéroport - Tunis Carthage	25/08/2010
BORJ LOUZIR	Slim CHARFI	70 689 751	70 689 793	46 Avenue Musthapha Mohsen - 2073 Borj Louzir	12/10/2010
SOUKRA	Hend ALLOUCHE	70 695 365	70 695 344	Avenue du Grand Maghreb Arabe - Route de la Soukra	18/11/2010
ALAIN SAVARY	Narjess TERZI	71 285 807	71 285 804	41 Avenue Alain Savary 1002 Tunis Belvedere	13/07/2011
CHOTRANA	Mohamed Ali BEN SAID	70 695 377	70 695 388	97 Avenue Sidi Salah 2036 Chotrana	06/12/2011
KRAM OUEST	Noureddine NALLOUTI	71 974 971	71 974 975	68 Avenue Farhat Hached 2069 Kram Ouest	11/05/2012
CITE EL KHADRA	Mohamed Ali ESSID	71 804 613	71 804 612	103 Avenue Louis Braille Cité El Khadra - 1003 Tunis	21/09/2012
SOUKRA 2	Fériel OTHMANI	70 691 412	70 691 422	Avenue Fattouma Bourguiba Soukra	29/03/2013
TUNIS NORD-OUEST	Néziha TILOUCHE	71 705 373	71 705 237	Immeuble Saadi El Menzah IV - 1004 Tunis	
SAADI	Sami EL HAKIM	71 705 373	71 705 237	Immeuble Saadi El Menzah IV - 1004 Tunis	08/10/1999
MUTU-INTERNATIONAL	Samia SMAOUI	71 348 005	71 841 251	114 Av Jugurta Mutuelleville 1002 Tunis	01/10/1983 03/07/1989 27/03/1998
EL MENZAH	Moonem BARDI	71 766 666	71 767 081	Angle Rues O.Ibn Affene et La Liberte . El Menzah VI - Tunis	07/06/1991
MONTPLAISIR	Karim JEBALI	71 902 420	71 901 652	Immeuble Dream Center, Angle Avenues Mohamed V et Khereddine Pacha - 1002 Tunis	17/11/1995
EL MANAR	Karim AZZOUZI	71 889 152	71 889 256	2 Rue Youssef Rouissi 2092 El Manar	14/09/2001
LA LIBERTE	Besma BRIGUI	71 288 022	71 289 008	93 Avenue de La Liberte 1002 Tunis	21/06/2002
ENNASR	Mahmoud MOUMEN	70 825 544	70 825 548	Avenue Hedi Noura Ennasr II - 2037 Ariana	28/12/2005
IBN KHALDOUN	Wissem BEN AHMED	71 921 821	71 921 004	Rue 6691 N°4 - 2062 Cité Ibn Khalidoun	26/10/2007
EL OMRANE	Brahim BEN BRIK	71 957 007	71 959 001	Ang. Rues Ahmed Chawki et Abbas Mahloud El Akkad 1005 El Omrane Tunis	06/04/2009
INTILAKA	Mehdi BEN KHELIFA	71 661 205	71 661 350	Route de Bizerte - 2041 Intilaka Bardo	30/12/2010
TUNIS OUEST	Selim KILANI	71 782 394	71 793 212	Bd Ouled Haffouz - 1002 Tunis	
EL MECHTEL	Adel BATTIKH	71 782 394	71 793 212	Bd Ouled Haffouz - 1002 Tunis	17/01/1986

Zone ou Agence	Directeur De Zone/Directeur d' Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
MARSA	Hakim CHERIF	71 744 209	71 744 438	Place 7 Novembre 2070 Marsa Ville	09/11/1990
DOUAR HICHER	Khamoussi KHALDI	71 622 120	71 622 966	Residence (SPRIC) Cite El Aahd El Jedid - Douar Hicher 2010 Manouba	12/09/2006
EL AGBA	Nejib MOHSNI	71 938 698	71 938 650	Km 5 Route du Kef - El Agba	25/08/2006
BARDO	Chokri HAMBLY	71 664 034	71 664 080	140 Avenue 20 Mars 2000 Bardo	20/10/2006
ETTADHAMEN	Marwan TLILI	70 662 240	70 662 303	138 Avenue Ibn Khaldoun Cite Ettadhamen - 2014 Ariana	27/10/2006
SIDI HASSINE	Abderraouf RAFRAFI	71 935 303	71 935 290	Rue 42800 - 2030 Sidi Hassine Séjourni	21/11/2006
EZZOUHOUR	Samir CHALOUATI	71 529 299	71 529 205	57 Bis Angle Avenue 7 Novembre et Avenue Hrairia 2052 Cité Ezzouhour	28/11/2006
OUED ELLIL	Neji HAMMED	71 536 150	71 536 138	6 Avenue Habib Bourguiba 2021 Oued Ellil	05/12/2006
DENDEN	Ouadhah BAHRI	71 606 896	71 606 708	Complexe Ibn Khaldoun Ang Av Independance et Rue Ibn Khaldoun - 2011 Den Den	26/12/2006
MARSA 2	Wassim KOUBAJI	71 744 242	71 744 245	71 Rue Hedi Chaker - 2070 La Marsa	27/02/2007
TUNIS SUD	Kamel BEN BOUSAHA	71 433 050	71 434 855	Rue du Plastique. Z.I Sidi Rezig - 2033 Megrine	
MEGRINE	Lotfi BAHRI	71 433 050	71 434 855	Rue du Plastique. Z.I Sidi Rezig - 2033 Megrine	19/12/1986
EL MOUROUJ	Habib BEN AROUS	79 357 616	79 357 740	1 Avenue des Martyrs 2074 El Mourouj 1	25/11/2005
EL MEDINA EL JADIDA	Aous FAYACHE	79 354 513	79 354 482	Anle Avenue Faycal Ibn Abdelaziz et Rue Khelifa Dimassi - 2063 El Medina El Jadida	27/12/2005
HAMMAM-LIF	Nabil KRIAA	71 294 517	71 294 559	70 Avenue de la Republique 2050 Hammam-Lif	09/08/2006
BOUMHEL	Imed DARRAGI	71 216 231	71 216 664	Avenue de l'Environnement 2097 Boumhel	28/12/2006
MEGRINE JAWHARA	Badr SOUSSI	79 417 124	79 416 979	Rue Ahmed Tlili - 2024 Megrine Jawhara	24/01/2007
EZZAHRA	Imed DARRAGI	79 485 309	79 485 288	54 Avenue de l'Environnement - 2034 Ezzahra	25/05/2007
YASMINET	Wissem TORJMEN	71 316 899	71 316 744	Route de Mornag Km 7 2013 Yasminet	10/09/2007
RADES	Moez BACCOUCHE	71 447 100	71 447 150	Avenue Farhat Hached 2044 Rades	30/10/2007
FOUCHANA	Ridha BEN ALEYA	79 320 460	79 320 302	Avenue 7 Novembre Fouchana	31/03/2008

Zone ou Agence	Directeur De Zone/Directeur d' Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
BEN AROUS	Wissem TORJMEN	71 388 061	71 388 109	11 Avenue de la Republique 2013 Ben Arous	27/03/2009
CAP BON	Moncef BOUJENOUJ	72 224 351	72 224 701	137 Av H. Bourguiba - 8019 Nabeul	
NABEUL	Zouheir BELCAIED	72 224 351	72 224 701	137 Av H. Bourguiba - 8019 Nabeul	31/08/1984
HAMMAMET	Nidhal JAOUADA	72 282 007	72 262 517	6 Rue H. Bourguiba - 8050 Hammamet	13/07/1987
GROMBALIA	Naceur MOUADHEN	72 213 688	72 214 177	Avenue Habib Bourguiba 8030 Grombalia	21/12/2006
BENI KHALLED	Karim MKAOUER	72 374 771	72 374 774	Place du 23 Janvier 1952 8021 Beni Khaled	06/11/2007
MENZEL TEMIME	Hassine PACHA	72 300 202	72 300 205	Avenue Mongi Slim - 8080 Menzel Temime	09/11/2007
ZAGHOUAN	Hassen BAHLESS	72 680 720	72 681 349	11 Avenue de l'Independance 1100 Zaghouan	16/10/2007
BENI KHIAR	Fethi KHEDHIRA	72 228 168	72 228 833	141 Avenue de la Republique 8060 Beni Khiair	13/11/2007
KELIBIA	Mohamed LAOUITI	72 208 494	72 208 497	159 Bis Avenue des Martyrs 8090 Kelibia	07/12/2007
KORBA	Moncef FNINA	72 383 330	72 384 551	Avenue Habib Bourguiba 8070 Korba	31/12/2010
BIZERTE	Jalel BRIKI	72 433 142	72 433 878	Rue 1er Juin - 7000 Bizerte	
BIZERTE	Kamel ENNOURI	72 433 142	72 433 878	Rue 1er Juin - 7000 Bizerte	22/12/1984
METLINE	Brahim SELTANA	72 446 377	72 446 288	Angle Av F.Hached et Rue R.Najjar - 7034 Metline	15/07/1994
MENZEL BOURGUIBA	Abdelkarim AYADI	72 518 850	72 518 888	Ang Avenue de l'Independance et Rue H.Bourguiba - 7050 Menzel Bourguiba	06/09/2006
MATEUR	Jamel ADOUANI	72 485 199	72 486 035	Place Taieb M'Hiri - 7030 Mateur	17/09/2010
BEJA	Habib SAIDI	78 455 718	78 455 114	Rue Caid Jaouhar.Sidi Bouteffaha - 9000 Beja	
BEJA	Imed BOUTERAA	78 455 718	78 455 114	Rue Caid Jaouhar.Sidi Bouteffaha - 9000 Beja	21/12/1990
JENDOUBA	Noureddine GHRIBI	78 601 713	78 601 675	Angle Rues A.Belhaouen et H.Thameur - 8100 Jendouba	04/01/1993
LE KEF	Zoubeir BEN ALAYA	78 224 544	78 225 183	Avenue Mongi Slim - 7100 Le Kef	23/10/2007
TESTOUR	Houcine MAHMOUDI	78 571 673	78 571 420	Avenue Habib Bourguiba 9060 Testour	24/03/2009
BOUSALEM	Mourad BEN YOUSSEF	78 634 633	78 634 630	99 Avenue 20 Mars 1956 8170 Bousalem	12/10/2009
SILIANA	Kamel BOUKRIA	78 873 520	78 873 501	Angle Av H.Bourguiba et Rue Khereddine Pacha 6100 Siliana	31/12/2009

Zone ou Agence	Directeur De Zone/Directeur d' Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
CENTRE	Nabil KHEFACHA	73 225 055	73 225 056	Angle Av Med V et Rue Hotel de Ville - 4000 Sousse	
SOUSSE	Chokri ROSTOM	73 225 055	73 225 056	Angle Av Med V et Rue Hotel de Ville - 4000 Sousse	09/12/1984
KAIROUAN	Lazhar KHADHRAOUI	77 234 264	77 231 923	Angle Rues H.Thameur et 2 Mars 1934 - 3100 Kairouan	27/01/1989
MONASTIR	Maher BELKHIRIA	73 646 301	73 448 681	Av du Combatant Supreme. Cite CNRPS - 5000 Monastir	22/12/1989
CHORBENE	Kamel HADJ SALAH	73 600 350	73 600 250	Av H. Bourguiba - 5130 Chorbene	12/11/1993
KHEZAMA	Khaled LAADJIMI	73 244 251	73 244 241	Av 7 Novembre - Khezama Est - 4000 Sousse	26/11/1993
MAHDIA	Maha TABKA	73 690 302	73 690 308	Avenue 2 Mars Immeuble Chatti - 5100 Mahdia	14/10/2005
TEBOULBA	Aleadine BDIRA	73 496 973	73 493 424	Angle Av H.Bourguiba et Mahbouba Soussia - 5080 Teboulba	14/10/2005
MSAKEN	Fethi OUESLATI	73 290 071	73 290 077	21 Avenue de la Republique 4070 Msaken	21/10/2005
KALAA KEBIRA	Radhouane DAADOUCHA	73 354 701	73 354 704	Place du Souk - Avenue Awled M'hamed - 4060 Kalaa Kebira	02/11/2007
KASSERINE	Sahbi GADHOUMI	77 473 981	77 472 701	Avenue Habib Bourguiba Place du Souk - 1200 Kasserine	30/06/2009
SAHLOUL	Elyes ESSAFI	73 822 001	73 822 004	Avenue Yasser ARAFET 4031 Sousse Sahloul	05/10/2009
JAMMEL	Atef AYEB	73 484 212	73 484 639	17 Rue Kassas - 5100 Jammel	29/12/2009
SOUSSE ERRIADH	Mohamed SAIDI	73 304 460	73 304 450	17 Rue Hattab Ibn Abi Baltaa 4000 Sousse Erriadh	28/10/2011
HAMMAM SOUSSE	Adel CHAABANE	73 372 475	73 372 477	250 Route de Tunis GP1 Hammam Sousse	04/11/2011
SFAX	Monia CHIBANI	74 225 111	74 229 211	49 Av H. Bourguiba - 3000 Sfax	
SFAX	Anouar KOSENTINI	74 225 111	74 229 211	49 Av H. Bourguiba - 3000 Sfax	03/06/1983
SFAX 2	Adel JAOUA	74 297 369	74 297 387	Av d'Afrique. Cite SIOS Zitexville - 3000 Sfax	01/03/1991
GREMDA	Mondher KCHAOU	74 613 946	74 613 944	Imeuble Gremda Center Route de Gremda Km 6 3062 Sfax	24/12/1993
SFAX TYNA	Amel SELLAMI	74 686 156	74 687 462	Cite El Moez Km 7 Route de Gabes - Sfax Tyna	28/07/2006
SAKIET EZZIT	Fahem JALLOULI	74 861 622	74 861 602	Route de Tunis Km 9 Cite El Ons - Sakiet Ezzit Sfax	14/07/2006

Zone ou Agence	Directeur De Zone/Directeur d' Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
SFAX CHAKER	Sihem BIBI GRAJA	74 620 055	74 620 056	Route Menzel Chaker Km 4 Immeuble Dammak - Sfax	17/07/2006
SFAX EL JADIDA	Sofiene SALLEM	74 404 568	74 400 144	Complexe Jebh Center n° 5 3000 Sfax	19/12/2006
SFAX EL AIN	Nadia BEN AYED	71 631 533	74 631 502	Route El Ain Km 5 - Markez Derbal - 3000 Sfax	20/12/2006
SIDI BOUZID	Badreddine MNASSRI	76 627 390	76 627 570	Angle Avenue Habib Bourguiba et Avenue Farhat Hached - 9100 Sidi Bouzid	20/11/2007
SFAX ARIANA	Mohamed MAKNI	74 442 895	74 442 898	Route de Tunis Km 1,5 3000 Sfax Ariana	20/11/2008
SFAX SOUKRA	Omar LAAMOURI	74 665 087	74 665 079	Route de Soukra Km 3 Kassas Cité El Habib Residence «Hiba» - 3000 Sfax	23/12/2009
SFAX EDDEIR	Mohamed Ali KOUBAA	74 890 142	74 293 795	Route de Mahdia Km 6 Sekeit Eddeir - Sfax	25/12/2009
SUD	Khaled BOUNOUH	75 650 230	75 651 752	Av Abdelhamid El Cadhi 4180 Djerba	
JERBA	Kamel HAMROUNI	75 650 230	75 651 752	Av Abdelhamid El Cadhi 4180 Djerba	15/04/1988
GABES	Rachid MOKRANI	75 274 700	75 273 255	75 Av H. Bourguiba 6000 Gabes	24/08/1984
JERBA MIDOUN	Lassaad BEN ABIZID	75 732 415	75 732 416	Route du Phare Midoun 4116 Djerba	26/01/2001
JERBA GUELLALA	Jamel MOSLAH	75 761 618	75 761 616	Rue Salah Ben Youssef Guellala - 4155 Jerba	03/12/2004
JERBA AJIM	Jamel MOSLAH	75 662 386	75 662 385	17 Avenu Habib Bourguiba 4135 Jerba Ajim	09/03/2012
JERBA EL MAY	Mohamed BEN OUIRANE			31 Bis Avenue de la République - 4175 Jerba El May	01/09/2006
TOZEUR	Adel NAJJAR	76 461 104	76 461 099	53 Avenue Farhat Hached Bab El Hawa - 2200 Tozeur	01/09/2006
ZARZIS	Ridha BELHADJ YAHIA	75 692 405	75 692 403	Avenue Farhat Hached 4170 Zarzis	31/12/2007
GAFSA	Walid AKREMI	76 225 808	76 226 204	Avenue Jamel Abdennasser «Hotel La Lune» - 2100 Gafsa	03/04/2008
BEN GUERDANE	Foued AROUAY	75 718 002	75 718 009	Av des Martyrs - Route Ras Jedir - 4160 Ben Guerdane	24/12/2008
TATAOUINE	Heykel SRAIEB	75 852 281	75 852 283	Ang. Av H.Bourguiba et Commandant Bejaoui 3200 Tataouine	26/12/2008
KEBILI	Moez BEN MILOUD	75 493 402	75 493 350	19 Rue 3 Septembre 4200 Kebili	09/01/2009
MEDENINE	Chedly BIBI	75 644 384	75 644 391	1 Rue Mosbah Jarbou Route Beni Khedech 4100 Medenine	23/01/2009
GABES II	Kamel LAHBIB	75 291 714	75 291 642	Avenue Slaheddine El Ayoubi 6011 Gabes	17/12/2010
METOUJA	Lassaad MARZOUGUI	72 372 375	72 372 374	Rue El Bassatine - Route de Gafsa - 6010 Metouja	17/12/2010
MARETH	Tarek TAIEB	75 323 613	75 323 616	Avenue 27 Octobre 6080 Mareth	17/12/2010

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS BANQUES ASSOCIÉES

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

ALGERIE (Alger) : Arab Bank PLC - Banque Extérieure d'Algérie - Banque Nationale d'Algérie

ALLEMAGNE (Frankfurt) : Europe Arab Bank plc - Dresdner Bank AG - Commerz Bank AG - Deutsche Bank AG - DG Bank - BHF Bank

ANGLETERRE (London) : HSBC Bank - Barclays Bank Plc - Royal Bank of Scotland - Europe Arab Bank Plc

ARABIE SAOUDITE (Riadh) : National Commercial Bank Jeddah

AUTRICHE (Vienna) : Europe Arab Bank Plc - Bank Austria A.G

BAHREIN (Manama) : Arab Bank Plc

BELGIQUE (Bruxelle) : KBC Bank NV - Fortis Bank - Euroclear Bank SA - NV

CANADA (Toronto) : Royal Bank Of Canada

DANEMARK (Copenhagen) : Danske Bank

EMIRATS ARABES UNIS : Arab Bank PLC - Abou Dhabi

ESPAGNE (Madrid) : Banco Santander Central Hispano Sa - Banco Popular - Espanol SA - Banco Espagnol De Credito Europe Arab Bank Plc

ETATS-UNIS (New York) : Citibank NA (USD) - JP Morgan Chase Bank

FINLANDE (Helsinki) : Nordea Bank

FRANCE (Paris) : Europe Arab Bank Plc - Union Tunisienne De Banques - Société Générale - Natixis Bank - Credit Du Nord - Crédit Agricole Paris.

ITALIE (Milan) : Uni Credito Italiano Spa - Banca Nazionale Del Lavoro - Intesa San Paolo IMI - Europe Arab Bank Plc (Rome) - UBAE Arab Italian Bank (Rome)

JAPON (Tokyo) : Union Des Banques Arabes et Françaises - Bank Of Tokyo Mitsubishi Ltd

JORDANIE (Amman) : Arab Bank Plc

KUWAIT (Kuwait) : National Bank Of Kuwait

MAROC (Casablanca) : Arab Bank Plc - Banque Marocaine De Commerce Extérieur - Crédit Du Maroc - Attijariwafa Bank

NORVEGE (Oslo) : Den Norsk Bank

PORTUGAL (Lisbonne) : Banco Commercial Portugues

SUEDE : Skandinaviska Enskilda Banken - Svenska Handels Banken

SUISSE (Zurikh) : UBS AG - Arab Bank (Switzerland) Ltd - Arab Bank Zurich - Crédit suisse

TUNISIE : Citibank NA (USD)

BANQUES ET SOCIÉTÉS PROPRIÉTÉS DE L'ARAB BANK PLC

ARAB BANK PLC : JORDANIE - EMIRATS ARABES UNIS - BAHREIN - ALGERIE - CHINE - MAROC-USA
REPUBLICQUE YEMENITE - SINGAPOUR - PALESTINE - QATAR - KAZAKISTAN - COREE DU SUD - LIBAN L'EGYPTE)

ARAB BANK SOUDAN

EUROPE ARAB BANK PLC - (ESPAGNE - ALLEMAGNE - ANGLETERRE - ITALIE - FRANCE - AUTRICHE)

ARAB BANK AUSTRALIE - SYDNEY

ISLAMIC INTERNATIONAL ARAB BANK PLC - JORDANIE - AMMAN

AL-ARABI INVESTMENT GROUP - PALESTINE

ARAB NATIONAL LEASING COMPAGNY - JORDANIE

AL-ARABI INVESTMENT GROUP - JORDANIE

ARAB AB CAPITAL Ltd

ARAB BANK SUISSE (SWITZERLAND) (GENEVE - ZURICH)

136

BANQUES ET SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION ≥ 50%

ARAB INVESTMENT BANK S.A.L - BEIROUTH - LIBAN 66%

ARAB TUNISIAN BANK - TUNISIE 64,24%

AL NISR AL ARABI INSURANCE Co - AMMAN 50%

TURKLAND BANK 50%

BANQUES ET SOCIÉTÉS FILIALES < 50%

ARAB BANK SYRIA - DAMAS 49%

OMAN ARAB BANK S.A.O - RUWI 49%

ARAB NATIONAL BANK - RIADH 40%

ARAB INSURANCE Co- BEIROUT - LIBAN 36,8%

BUILDING COMMERCIAL CO.SARL - LIBAN 34,5%

BANK EL WAHDA - LYBIE 19%

FINANCE, ACCOUNTANCY, MOHASSABA SA.- GENEVE



Siège social : 9, rue Hédi Nouria - 1001 Tunis
Tél. : (+216) 71 35 11 55 - Fax : (+216) 71 34 28 52
e-mail : atbank@atb.com.tn
Web : www.atb.tn